

Redha Malek inhumé au Carré des Martyrs d'El Alia

C'est devant une foule nombreuse qu'a été inhumé dans l'après-midi d'hier
l'ancien chef du gouvernement et moudjahid, Redha Malek,
décédé samedi dernier au Carré des Martyrs au cimetière El Alia à Alger.

Page 24



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

**Message du Président
Bouteflika au roi
Mohammed VI à l'occasion
du 18^e anniversaire
de l'accession au trône**

Page 24

Quotidien National d'Information - 6^e Année - Lundi 31 juillet 2017 - 8 Dhou El Kâda 1438 - N° 1550 - Algérie : 10 DA / 1 €

Tout en insistant sur la nécessité
d'un consensus autour
des questions nationales majeures

**Tebboune rassure
les partenaires économiques
et sociaux du gouvernement**



Rapatriement des
ressortissants africains
**L'Algérie a engagé
1,2 milliard de dinars**

Page 6

Transport maritime
**L'Algérie
réceptionnera
5 nouveaux navires
cargo et un ferry
de voyageurs**

Page 7

Industrie automobile
De nouvelles règles



Page 5

L'ECHO SPORTIF

Chan-2018
Algérie-Libye
Les locaux en stage



Page 23

>> Page 3 et 4



Collectivités locales
**Bedoui : «L'enrichissement de la loi sur les partis
politiques implique toutes les parties concernées»**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de
l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a mis en
avant, ce samedi, la nécessité de l'implication de toutes les

parties concernées à l'enrichissement du projet de loi sur les
partis politiques, «en vue de promouvoir et de consolider
l'action politique», a indiqué un communiqué du ministère.

>> Page 5

La Protection civile dresse le bilan des accidents de la circulation

11 morts et 22 blessés en 24 heures

Ce sont huit accidents de la circulation survenus sur le territoire national durant la période du 29 au 30 juillet 2017 au cours desquels, 11 personnes ont trouvé la mort et 22 autres ont été blessées, a indiqué, ce dimanche, un communiqué, la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba avec trois morts et neuf blessés. La saison estivale n'est pas en reste en matière de pertes humaines, et ce,

malgré toutes les campagnes de sensibilisation mises en œuvre, les alertes concernant l'interdiction à la baignade en zones non surveillées, a ajouté à la présence des éléments de la Protection civile aux niveaux des plages autorisées à la baignade de 8h à 20h, quatre cas de noyade en mer ont été enregistrés durant la même période de référence, au niveau des wilayas de Béjaïa, Jijel et Mostaganem, il s'agit en l'occurrence de deux adolescents et un enfant.

Il est à déplorer également quatre autres cas de décès par noyade dans les réserves d'eau, constatés au niveau des wilayas de Tiaret, Médéa et Boumerdès. S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies, les secours de la Protection civile sont intervenus pour éteindre 36 feux de forêts, 24 autres de maquis avec des pertes estimées à 167,5 hectares de forêts, 153 ha de maquis, 1240 bottes de foin, 683 arbres fruitiers et 225 palmeraies.

Malia Sahli



Lutte contre la contrebande et le crime organisé

Plus de 48 kg de kif traité saisis à Tlemcen et Aïn Témouchent



Plus de 48 kg de kif traité ont été saisis dans deux opérations distinctes menées par des unités des garde-côtes à Tlemcen et Aïn Témouchent, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des unités des garde-côtes ont saisi, le 25 juillet 2017, dans deux opérations distinctes menées à Tlemcen et Aïn Témouchent, 48,5 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 15 kg de

corail brut à El Tarf, précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté à In Azenas, Tamanrasset et In Guezzam, 11 contrebandiers et saisi 2 camions, 7 véhicules et 10 quintaux de denrées alimentaires. Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Adrar, In Azenas et Tamanrasset 51 immigrants clandestins de différentes nationalités, tandis que des garde-côtes ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 16 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Skikda, ajoute le communiqué.

Mostaganem

Un enfant de 4 ans se noie dans une plage interdite à la baignade

Les services de la Protection civile de Mostaganem ont enregistré, samedi soir, la noyade d'un enfant au niveau d'une zone interdite à la baignade, à l'est de Mostaganem, a-t-on appris, ce dimanche, de ce corps de secours. Les maîtres-nageurs sont intervenus pour porter secours à l'enfant, âgé de 4 ans et originaire de la wilaya de Relizane. L'enfant nageait dans une zone, située à l'embouchure de oued Chellif. Il a reçu sur place les premiers soins avant son transfert vers l'établissement hospitalier du chef-lieu de wilaya. L'enfant a rendu l'âme à l'hôpital, a-t-on indiqué de même source. Le week-end a vu une forte affluence d'estivants au niveau des 34 plages autorisées à la baignade. Cette affluence a été de l'ordre de plus d'un million d'estivants. Pour le seul dernier week-end, les éléments de la Protection civile ont effectué quelque 140



interventions pour sauver 88 baigneurs. Depuis le début de la saison estivale en cours, 12 cas de noyade ont été enregistrés. Dix au niveau des plages interdites à la baignade, un cas sur une plage des Sablettes, dans la commune de Mazaghran et une autre au large de la mer, rappelle-t-on.

Décès de Rédha Malek

Les qualités du défunt saluées par de nombreuses personnalités politiques

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, et plusieurs responsables de partis politiques ont présenté, hier, suite au décès de l'ancien chef de gouvernement, Rédha Malek survenu le 29 juillet à l'âge de 86 ans, leurs condoléances à sa famille, saluant les positions et qualités du défunt ainsi que ses sacrifices pour la patrie. «C'est avec une profonde affliction que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid et ancien chef de gouvernement Rédha Malek. Sa disparition est une perte non seulement pour sa famille, mais également pour tout le peuple algérien», a souligné Bouhadja, ajoutant que le défunt était un «nationaliste de la première heure qui a consacré sa vie à la défense de sa patrie et à la lutte pour le recouvrement de son indépendance en tant que membre du Comité d'administration de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA) et directeur de l'hebdomadaire *El Moudjahid*, organe du Front de libération nationale (FLN)». Il a été également porte-parole de la délégation algérienne aux négociations des accords d'Evian et l'un des rédacteurs de la Charte de Tripoli (1962). Après l'indépendance, il poursuivit sa lutte en occupant plusieurs postes de responsabilité en tant qu'ambassadeur d'Algérie à Paris, Washington, Moscou et Londres, ministre de l'Information et de la Culture, président du Conseil consultatif



Ph : Ziani Ania ©

national, puis membre du Haut Conseil de l'Etat (HCE), ministre des Affaires étrangères, puis chef du gouvernement. Il a été également président du Parti «Alliance nationale républicaine» (ANR). Dans un communiqué, Ahmed Ouyahia, secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), a présenté, en son nom et au nom de tous les membres du bureau national, cadres et militants du parti, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, priant Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Pour sa part, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a présenté en son nom personnel et au nom des militants et cadres de sa formation ses sincères condoléances et profonds sentiments de compassion à la famille du défunt moudjahid, Rédha Malek (fondateur du parti), le qualifiant de «vaillant moudjahid». «Le défunt est un homme d'Etat qui a toujours répondu favorablement à l'appel de la patrie, même au moment où la République était confrontée aux tentatives de destruction

durant la crise sécuritaire qui avait secoué le pays durant les années 90», a poursuivi Sahli, affirmant que les militants du parti avaient réitéré leur engagement «à demeurer fidèle à la ligne nationale et républicaine ancrée par le défunt qui s'est distingué par un parcours militant exceptionnel et des valeurs morales avérées, en sus d'une grande compétence». Sahli a rappelé, en outre, l'attachement du défunt à réaliser ses perpétuelles aspirations à une Algérie moderne et conciliée avec son passé, son patrimoine civilisationnel et spirituel, et ouverte sur un avenir «prospère et prometteur». Le registre de condoléances a été ouvert aux citoyens à partir de dimanche au siège du parti, a-t-il précisé. Pour sa part, le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezna, a présenté ses condoléances à tous les Algériens et à la famille du défunt, estimant que l'Algérie a perdu avec la disparition de Rédha Malek «une figure militante, historique et politique», saluant «ses positions qui attestent d'un homme d'exception et l'un des vaillants enfants de l'Algérie». Y.S. / Ag.

Tout en insistant sur la nécessité d'un consensus autour
des questions nationales majeures

Tebboune rassure les partenaires économiques et sociaux du gouvernement

La réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA), tenue, hier, au Palais du gouvernement, a été l'occasion pour le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, de rassurer les partenaires économique et sociaux du gouvernement quant au respect des engagements pris dans le cadre du pacte économique et social.



Pronant constamment le dialogue national, Tebboune a affirmé que le gouvernement s'attellerait à l'ouverture de canaux du dialogue et de concertation avec toutes les composantes du tissu national, qu'elles soient politiques, syndicales, académiques ou associatives pour expliquer la démarche de l'exécutif, obtenir la confiance et l'adhésion de tous. Il avait indiqué que le gouvernement est conscient qu'un consensus autour des questions nationales majeures facilitera grandement la réalisation des objectifs tracés dans son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République, soulignant l'importance d'atteindre un consensus national pour gérer la crise économique en vue de préserver l'indépendance et la souveraineté nationale dans la prise de décision. Pour rappel, le Pacte national économique et social de croissance avait été signé lors des travaux de la Tripartite tenue en février 2014 à Alger. Ce Pacte s'est donné pour objectifs l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, le système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la

sécurité énergétique et l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise. Il est basé sur la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de promouvoir la concertation pour une croissance durable tout en préservant les acquis sociaux. La mise en œuvre de nouveaux mécanismes s'impose pour parachever les programmes en cours et réaliser le modèle socio-économique escompté par le gouvernement, vu le recul des ressources financières dû à la baisse des cours de pétrole, avait déclaré Abdelmadjid Tebboune. Le gouvernement, dira-t-il, compte procéder à une profonde révision des méthodes de mise en œuvre budgétaire sur les plans central et local et mettre en place des mécanismes souples et efficaces à l'effet de suivre les programmes de développement et définir les priorités économiques à moyen et court termes. Dans son volet économique, le plan d'action du gouvernement vise à préserver et renforcer les acquis sociaux, assurer plus de transparence en matière d'activité économique et commerciale, améliorer le climat d'affaires, accorder aux collectivités locales un rôle essentiel dans l'activité économique, tout en renforçant la sécurité alimentaire du pays et en mettant un terme au déséquilibre

de la balance commerciale. Il vise à changer le mode économique selon les exigences actuelles sans pour autant renoncer aux acquis sociaux réalisés pour garantir une transition souple vers un système économique moderne qui se libère progressivement de la dépendance aux hydrocarbures. Le gouvernement est déterminé à installer une commission consultative nationale pour examiner le dossier de soutien destinée aux catégories vulnérables de la société qui aura à réguler et élaborer les lois et mesures susceptibles de faire parvenir le soutien de l'Etat aux ayants-droit, et ce dans le cadre des efforts de consécration du principe du caractère social de l'Etat. Le plan d'action du gouvernement est fondé sur cinq axes fondamentaux, à savoir, la consolidation de l'Etat de droit, des libertés et de la démocratie, le renforcement de la bonne gouvernance et la moralisation de la vie publique politiquement et économiquement, la protection des acquis économiques, la poursuite de l'investissement dans la promotion humaine et la consolidation des domaines économique et financier ainsi que la politique étrangère et la défense nationale, a souligné Tebboune qui a ajouté que la priorité serait

donnée aux volets contribuant à l'amélioration de la vie du citoyen, notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, du logement et l'efficacité économique. Le gouvernement vise, selon le Premier ministre, à accélérer la cadence de réalisation des projets notamment ceux de logement et la relance du développement local à travers l'augmentation de l'enveloppe financière consacrée aux programmes des communes, après avoir constaté que les villes embellissent au détriment des régions rurales qui s'appauvrissent de plus en plus. Le plan d'action vise à augmenter le PIB hors hydrocarbures de 6,5%, à intensifier l'industrialisation et à parvenir à la sécurité alimentaire afin de soutenir le développement économique, a ajouté Tebboune. Dans le même contexte, le Premier ministre a indiqué qu'une mutation économique qualitative nécessitait le soutien au réseau des PME et un accompagnement à travers toutes les étapes de leur développement, car constituant la base de la diversification d'une économie génératrice de richesse et d'emplois. La première condition du lancement de projets consiste, selon le Premier ministre, en la vitesse de leur rendement, en ce sens que «les investissements rentables à

long terme ne sont pas prioritaires», mais nous accorderons la priorité aux projets de création de PME génératrices de richesse, lesquelles offrent des solutions aux problèmes actuels tels la diversification de l'économie et la résorption du chômage. Le plan d'action vise à atteindre la transition économique nationale qui sera centrée sur la réorganisation des politiques industrielles et sectorielles et la poursuite des efforts visant à trouver des alternatives à l'importation, à travers la promotion et la protection du produit national, des start up et des PME. Il prévoit également le soutien aux entreprises investissant dans les secteurs des mines, du pétrole, de l'agroalimentaire, de l'économie du savoir et des métiers numériques. Il est question aussi, selon le Premier ministre, de préserver les mécanismes d'insertion professionnelle et sociale et de solidarité avec les catégories vulnérables, en sus de la réduction des dépenses inhérentes à la gestion des affaires de l'Etat, la réforme du système financier et bancaire, la lutte contre la surfacturation et d'attirer la masse financière du marché parallèle à travers l'instauration d'un climat de confiance pour l'investir dans la croissance économique et sociale. Le gouvernement veillera, en outre, à soutenir et à encourager le partenariat pour les secteurs public et privé, cependant «il sera tenu compte, lors du lancement de projets, des normes des taux d'insertion économique et industrielle, de la création de la valeur ajoutée, de la qualité du service et de la pérennité des postes d'emploi», a poursuivi Tebboune. Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement allait maintenir la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie, laquelle n'a représenté aucune entrave pour les investissements étrangers et constitue un moyen de protéger la souveraineté économique de l'Etat.

T. Benslimane

E d i t o

**Par
Ali-Bouacida
Hamid**

La culture festivalière

L'été est la saison propice aux manifestations culturelles de tout ordre et que ce soit en salle ou en plein air, les spectacles battent leur plein. Il faudra noter que les nombreuses familles qui sortent le soir et se rendent à ces spectacles, ne choisissent pas un programme mais une sortie, une «hafla». Mais la palme revient aux festivals qui sont organisés un peu partout dans le pays. Nous avons donc un retour du festival du film arabe à Oran, le festival de Djemila, après celui de Timgad qui fut un bide, celui du théâtre à Mostaganem ainsi que des chanteurs étrangers qui défilent dans des salles quasiment vides. Parmi ceux-ci, les Libanais en force, payés avec des cachets mirobolants pour s'égosiller devant une quinzaine de spectateurs comme ce fut le cas au Zénith de Constantine. Et c'est à se demander à quoi sert un festival de cinéma arabe ou autre dans un pays où les salles de cinéma ont disparu depuis longtemps ! Ainsi, c'est toute la conception de la culture qui est discutable car s'il faut juste en avoir une approche festive comme c'est le cas, il vaut mieux économiser ses deniers. Il ne sert à rien de ramener des stars libanaises ou autres devant des parterres vides d'autant plus que ces prétendues vedettes affichent un mépris manifeste envers le public à l'image de cette chanteuse qui a refusé d'être prise en photo et imposé une distance entre elle et le public ! Toutes ces manifestations coûtent cher en termes de cachets, d'hébergement, de transport, de restauration... Et c'est autant d'argent public qui est dépensé pour si peu. N'est-il pas temps de revoir la configuration culturelle nationale dans son ensemble, c'est-à-dire insuffler une véritable dynamique culturelle à travers tout le pays en ouvrant un centre culturel dans chaque commune, chaque quartier et développer ainsi le secteur en amont en donnant leur chance aux très nombreux jeunes qui veulent faire du théâtre, de la musique, des arts plastiques...? Payer un milliard une chanteuse libanaise devant une salle vide alors que des grappes de jeunes se morfondent dans l'arrière-pays, est-ce bien sage?

Programme du gouvernement Tebboune inaugure une nouvelle ère

Le premier ministre Abdelmadjid Tebboune, a inauguré un nouveau format de communication. Il a montré dès son arrivée au palais de la rue du Dr Saâdane, l'importance qu'il accorde à la communication et le souci de projeter une image de proximité avec ses concitoyens.

En choisissant de porter à la connaissance de l'opinion publique, le contenu des différents conseils interministériels, le premier ministre a brisé le mur de glace, en jouant la carte de la transparence et de l'accessibilité, Abdelmadjid Tebboune a mis un terme à une communication verrouillée et décalée sous les gouvernements précédents. Cette nouvelle situation éclaire, sur les intentions du Premier ministre choisi par le Président Bouteflika. Abdelmadjid Tebboune qui inaugure une nouvelle ère. En nommant Abdelmadjid Tebboune, un innovateur visionnaire, à la tête du gouvernement, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait à cœur de remettre de la rigueur et de réaffirmer les grandes règles de son action. Pour le Premier ministre, il n'y a pas de temps à perdre, il est urgent que le pays accélère sur les grandes réformes décidées par le Président Bouteflika. A ce titre, il travaille avec un gouvernement uni, homogène car, gouverner l'Algérie est une très lourde responsabilité. Un mot essentiel illustre la philosophie de Abdelmadjid Tebboune : l'efficacité. C'est un mot d'entrepreneur, pas de dirigeant politique traditionnel. Efficacité se conjugue avec un autre mot : réussite. Le premier ministre a appris, sans doute durant toute sa riche carrière au service de l'Etat, la culture du résultat. Elle ne se paye pas de mots et de grandes déclarations. Elle exige du concret. Tebboune place, en fait, ce défi-là au centre de son action.

«L'Algérie n'aura pas recours à l'endettement extérieur en dépit des difficultés financières»

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie n'aura pas recours à l'endettement extérieur en dépit des difficultés financières induites par la chute des prix du pétrole. «Il est hors de question de recourir à l'endettement extérieur et nous ne voulons même pas y penser. Nous refusons hypothéquer notre souveraineté quelle que soit la situation, et ce sont là les instructions du président de la République», a déclaré Tebboune lors de la réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA). «Face aux déséquilibres macroéconomiques dans le contexte du recul des recettes pétrolières, nous allons compter sur nos capacités, petites ou grandes soient elles», a-t-il ajouté. En dépit de la «situation tendue», l'Etat dispose de

moyens matériels lui permettant de continuer à financer les projets de développement prioritaires, notamment en matière de logement, de santé, d'enseignement, à payer les salaires et à importer à hauteur de 35 milliards de dollars par an, a soutenu le Premier ministre. En fait, «l'ambition de l'Algérie est beaucoup plus grande, puisqu'elle vise à être, le plus rapidement possible, au diapason des pays émergents par la mise en place d'une économie intégrée», a indiqué Tebboune. Soulignant que l'Etat compte poursuivre les programmes d'investissement public, mais de manière «plus rationnelle», le Premier ministre, a estimé que «le moment est venu de procéder à une évaluation des efforts consentis (en la matière), d'autant que les investissements publics accaparaient près d'un tiers du PIB, ce qui est énorme», a-t-il dit. Il a indiqué que «l'investissement public imprime une dynamique à l'économie nationale, mais que seule l'entreprise peut réellement créer de la richesse». «Aussi, importe-t-il de miser sur les PME plutôt que sur les grands investissements qui n'ont pas apporté les résultats escomptés», a-t-il ajouté, précisant que les PME «ne nécessitent pas d'importants financements et donnent des résultats rapidement». Précisant que les PME seront orientées vers la satisfaction des besoins du marché local, l'un des plus importants marchés de consommation de la région, le Premier ministre a affirmé que «nous devons être les premiers à bénéficier de notre marché. Nous n'importerons plus de biens de grande consommation si nous réussissons à développer un tissu local de PME».

Recensement de 3800 fonciers industriels vacants et 3000 fonciers attribués et non exploités

Pour atteindre cet objectif, de vastes superficies du foncier industriel seront affectées à ces entreprises, a affirmé Tebboune, précisant que 3800 fonciers industriels vacants ont été distribués à travers 28 wilayas et 3000 sont attribués, mais non exploités. Soulignant que la priorité sera accordée à la production d'intrants, Tebboune a indiqué que les entreprises actives dans ce domaine vont bénéficier de financement pouvant atteindre 90% en leur accordant «la priorité absolue» dans l'obtention du foncier industriel. «Beaucoup d'activités industrielles risquent aujourd'hui de s'arrêter si l'importation des intrants produits à l'étranger est stoppée», a-t-il expliqué. De



même que les industries manufacturières, notamment dans le domaine agricole qui enregistre un important excédent de production, seront encouragées, a ajouté le Premier ministre qui a mis en avant l'impératif de soutenir les idées innovatrices. Cette nouvelle approche en matière de financement de l'investissement sera accompagnée de mesures afin de rééquilibrer la fiscalité, d'une part, et récupérer les fonds du marché parallèle, d'autre part. «Nous userons de tous les moyens, avec bienveillance, pour injecter les fonds du marché parallèle dans l'économie réelle», a déclaré le Premier ministre, qui a ajouté qu'en dépit de l'absence de chiffres précis à ce sujet, «mais tout ce qui sera récupéré, est important pour nous».

Le chef du gouvernement trace la voie de la transparence

En affirmant récemment que le gouvernement œuvrerait à instaurer une séparation entre l'argent et le pouvoir dans le cadre des nouvelles règles en vue d'encadrer les cas de trafic d'influence à des fins personnelles, le Premier ministre aura remis les pendules à l'heure en traçant la voie de la transparence concernant ce volet très sensible et ô combien important pour l'économie du pays. Tebboune avait fait état d'un «effort particulier» de la part du gouvernement dans le cadre de son plan afin de «moraliser davantage la vie publique en se basant sur de nouvelles règles pour encadrer les cas de trafic d'influence à des fins personnels, les cas d'incompatibilité au sein des instances élues et d'imbrication entre les domaines politique, économique et associatif». «L'Algérie est un pays de libertés et le demeurera, chaque

citoyen est libre de s'engager dans les affaires, la politique ou même les deux, mais pas à la fois», a indiqué le Premier ministre. «Nous allons œuvrer à la séparation entre l'argent et le pouvoir», a-t-il ajouté. Tebboune avait réaffirmé, par la même occasion, l'engagement du gouvernement à renforcer sa coopération avec le pouvoir législatif en poursuivant avec beaucoup d'intérêt les débats que nous aurons à mener ces jours-ci, soulignant que le gouvernement tiendra compte des avis des députés et de leurs propositions et qu'il va répondre en toute clarté à leurs interrogations. Il a mis en évidence la nécessité de converger les efforts en «privilégiant le principe du dialogue et de la concertation pour l'intérêt de l'Algérie», estimant que le succès qui marqué l'organisation des élections législatives 2017 «réflète de façon claire le degré de conscience des Algériens qui ont voté pour l'unité du pays et sa stabilité». Il a relevé que le «peuple algérien, mesurant le poids des menaces qui guettent son pays, a opté pour la cohésion et l'union, loin de tout aventurisme, ce qui nous oblige à être à la hauteur de ses espérances», ajoutant «qu'aussi bien le gouvernement que les députés sont investis d'une mission historique consistant à réaliser le progrès du pays sur la base d'une justice sociale».

Promotion de l'emploi et lutte contre le chômage, des objectifs stratégiques

Dans le domaine de la promotion de l'emploi et lutte contre le chômage, le gouvernement affirme que la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, demeurent des objectifs stratégiques de la politique nationale de développement visant la construction d'une économie

émergente diversifiée, créatrice d'emplois, particulièrement au profit des jeunes diplômés ou non, reposant sur une stratégie de performance et de développement durable, inclusif et équitable. A cet égard, le gouvernement s'attellera à renforcer l'investissement dans les secteurs créateurs d'emploi, tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat et à favoriser le développement de la petite et moyenne entreprise à travers, notamment l'encouragement du partenariat public-privé national et étranger et la simplification des procédures de création d'entreprises, y compris le travail familial. S'agissant de la contribution des dispositifs publics de promotion de l'emploi, qu'il s'agisse de l'emploi salarié, ou de la création d'activités par les jeunes promoteurs, les efforts du gouvernement seront orientés vers la consolidation du dispositif actuel d'aide à l'insertion professionnelle, la poursuite du programme de modernisation et de renforcement du service public de l'emploi et l'amélioration des synergies entre les différents intervenants dans la perspective d'une gestion du marché du travail plus efficace et prospective en vue de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande. Evoquant les perspectives économiques du pays, Tebboune a estimé que l'«Algérie est à mi-parcours en matière de diversification de l'économie et que le parachèvement de ce qui reste à franchir est tributaire de l'adhésion à une vision économique unifiée conciliant intérêts du citoyen, de l'Etat et de l'entreprise», une vision qui fera, a-t-il dit, l'objet de discussions de la prochaine tripartite qui se tiendra le 23 septembre prochain à Ghardaïa.

Synthèse M.T.

Collectivités locales

Bedoui : «L'enrichissement de la loi sur les partis politiques implique toutes les parties concernées»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a mis en avant, ce samedi, la nécessité de l'implication de toutes les parties concernées à l'enrichissement du projet de loi sur les partis politiques, «en vue de promouvoir et de consolider l'action politique», a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre avec les cadres du ministère, Bedoui a appelé «à l'implication de toutes les parties concernées à l'enrichissement du projet de loi sur les partis, outre, la consultation des juristes et experts pour que cette loi soit la cristallisation d'un effort profitable à tout un chacun et pour promouvoir, développer et consolider l'action politique». Après avoir rappelé les améliorations concrètes en termes d'amélioration de la performance et de facilitation de l'action des partenaires politiques, le ministre a souligné l'importance d'œuvrer à l'approfondissement des réformes en vue de permettre aux partis d'assumer pleinement leurs missions fixées par la loi, de faciliter les contacts et de réguler les cadres et les lois. Il a appelé, dans ce sens, à une révision profonde et à la participation des tous les acteurs en matière de pré-contrôle et de post-contrôle du soutien et du financement des partis. Lors de la réunion, le ministre s'est enquis de nouvelles propositions relatives, notamment aux facilitations d'accréditation, à la réduction du nombre des documents d'état civil, aux critères d'adhésion et de retrait, aux alliances et à la codification de la participation, notamment des femmes. Il a écouté plusieurs propositions relatives aux instances composant les partis, au droit d'exploitation des espaces, aux couvertures médiatiques et aux cadres juridiques du financement et du contrôle des partis. Après l'installation du comité de lecture chargé de l'examen des propositions et des



observations des cadres et experts des différents secteurs dont la Justice et des Finances, le ministre a donné des instructions pour que «la mouture finale du projet de loi sur les partis politiques soit soumis dans un délai maximum de deux semaines». Au cours de la réunion, Bedoui a écouté un exposé sur le projet de texte de la loi organique relative aux associations et les propositions formulées tant en ce qui concerne les modalités de constitution que les droits et obligations devant être contenus dans le nouveau projet de loi pour les associations à caractère central et local. Il a été proposé, dans ce cadre, «plusieurs points nouveaux liés essentiellement aux dénominations, objectifs et principe de jumelage, les questions de financement, de subvention et de dons ainsi que la définition des règles ayant trait aux associations religieuses, sportives et juvéniles et procédures du contrôle financier». Le ministre a mis l'accent sur «l'impératif de la mise en place des mécanismes nécessaires à un contrôle pratique et efficace des activités de ces associations tout en apportant soutien et facilitations à celle dont les activités sont conformes à la loi en vigueur, et ce, pour la consécration de la culture de la citoyenneté», appelant, à ce propos, au respect des règles d'établissement des

rapports financiers et des aides qui leur sont octroyées. Bedoui a souligné en outre, l'impératif pour ces associations de se conformer aux principes définis par la Constitution en termes de consécration des constantes nationales et de la représentation des femmes et des jeunes. Dans le cadre du nouveau projet de loi, les nouvelles propositions offriront pour les compétences nationales établies à l'intérieur et à l'extérieur du pays l'opportunité d'apporter leurs expertises et leurs qualifications, a estimé le ministre qui a mis l'accent sur l'importance de prendre en considération la catégorie des personnes aux besoins spécifiques quant à l'assouplissement des procédures.

«Le gouvernement usera de toutes les voies et de tous les moyens disponibles pour éradiquer l'exploitation anarchique des plages et parkings»

Par ailleurs, le ministre a écouté un rapport présenté par les membres de la Commission des responsables des wilayas côtières sur l'exploitation anarchique des

plages et parkings par des opportunistes ainsi que les campings d'été, la propreté de l'environnement, les loisirs, les caravanes et les activités culturelles. Les chiffres présentés montrent de nombreux résultats «très satisfaisants» par rapports aux deux dernières semaines. Il a été constaté une application de la loi et des opérations d'intervention des inspecteurs et différents corps de sécurité sanctionnées par des résultats positifs ayant permis l'éradication de l'exploitation anarchique des plages et parkings.

Le ministre a appelé à la poursuite et à l'intensification des efforts jusqu'à l'éradication définitive du phénomène de l'exploitation anarchique des plages et parkings, faisant remarquer que tous les moyens matériels, humains et sécuritaires ont été mobilisés à cet effet. Affirmant que les complices «assumeront leur entière responsabilité», le ministre a affirmé qu'il usera de toutes les voies et de tous les moyens disponibles pour l'éradication de ces phénomènes. Le ministre a demandé un rapport pour la semaine prochaine sur certaines régions côtières afin qu'il puisse connaître ceux qui s'acquittent convenablement de leur travail, soutenant que la «loi sera appliquée sur tous ceux qui tergiversent». Concernant le dossier de l'eau potable, de l'électricité et du gaz, le président de la commission a présenté un rapport positif à ce sujet hormis certaines coupures d'électricité dans des diverses régions et qui ont été rétablies. S'agissant de l'eau potable, les rapports présentés ont montré un déficit dans certaines régions de l'Est en raison du manque de stocks de ressources hydriques dans certaines wilayas. En vue de faire face à cette situation, le ministre a appelé à l'élaboration d'un programme d'urgence à l'effet de résoudre le problème dans les plus brefs délais en attendant des solutions à moyen et long termes. Il a mis l'accent également sur l'importance de renforcer la coopération et d'intensifier les contacts avec les secteurs concernés ainsi que les interventions au niveau local dans le cadre de la solidarité entre les communes et wilayas outre, l'intensification de l'action de proximité.

Ahsene S.

Industrie automobile

De nouvelles règles

Il est exigé dorénavant des constructeurs automobiles d'exporter une partie de la production et d'exiger une participation minimale du partenaire étranger dans le capital des sociétés algériennes créées. Les partenaires étrangers doivent, selon les dispositions du nouveau cahier des charges, de s'associer effectivement aux opérateurs nationaux en prenant des parts dans le capital des sociétés à l'origine de montage. Le département de Bedda Mahdjoub compte par là, impliquer systématiquement le partenaire étranger dans l'industrie automobile afin qu'il ne reste pas un simple fournisseur de pièces. Le taux d'intégration

qui a fait défaut jusque-là est aussi traité dans le nouveau cahier des charges en faisant obligation aux partenaires «de mobiliser leurs sous-traitants et équipementiers» afin d'aider les entreprises nationales à augmenter le taux d'intégration en vue d'encourager la création d'une industrie de sous-traitance. Ceci en plus de l'obligation de réserver une partie de la production à l'exportation. Les principales conclusions de cette première étape porte principalement «sur l'exigence, à moyen terme, d'exporter une partie de la production», indique-t-on. Le texte en voie de finalisation sera soumis aux concernés pour enrichissement



dans un souci de consultation et surtout de consensus au bénéfice d'une industrie pérenne. Selon le département de Bedda Mahdjoub, l'objectif de ces consultations est «de parvenir à un texte consensuel qui implique, sans exclusion, toutes les parties prenantes concernées par cette activité». Le ministre s'est engagé

à ce que ce cahier des charges, qui va être finalisé incessamment, tient compte des intérêts de toutes les parties. A noter que lors de cette première phase, plusieurs réunions, regroupant des cadres du ministère de l'Industrie et des Mines et des experts du domaine, ont eu lieu afin d'apporter des

modifications et de rectifier le texte en vigueur qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs escomptés par les pouvoirs publics. D'autres réunions se tiendront dans les prochains jours avec les opérateurs concernés par cette activité.

N.I.

Rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine

L'Algérie a engagé 1,2 milliard de dinars

L'humanité a célébré, hier, dimanche 30 juillet la Journée mondiale de la dignité des victimes de la traite d'êtres humains, dans un contexte marqué par de larges mouvements migratoires devenus pesants et qui ont plongé des millions de personnes dans l'exploitation criminelle, considérée comme le crime organisé le plus lucratif à échelle mondiale.

C'est dans ce contexte, et lors d'une Journée d'études organisée à cette occasion que Fafa Sid Lakhdar Ben Zerrouki, présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNHD) a indiqué que les opérations de rapatriement des ressortissants africains vers leurs pays d'origine, à la demande de ces pays, ont coûté à l'Algérie 1,2 milliard de dinars depuis 2014. La présidente du CNHD a indiqué que «l'Algérie a dépensé, entre 2014 et 2016, 80 milliards de centimes pour des opérations de rapatriement ayant concerné 6000 enfants et 18 000 femmes vers leurs pays d'origine», soulignant que «40 milliards de centimes seront encore alloués à ce type d'opérations». Ben Zerrouki a par ailleurs, tout en précisant que l'Algérie œuvre pour la consolidation de son arsenal juridique et l'établissement de lois qui visent à protéger les personnes en situation de détresse elle a noté que «l'Algérie a de tout temps, œuvré à la consolidation de son arsenal juridique en matière de lutte contre la traite d'humains qui constitue un phénomène nouveau, et ce, à travers l'introduction d'un chapitre spécifique au code pénal lors de son amendement en 2009, la promulgation de procédures pénales relatives à cette question à l'instar de l'imposition d'une aide

spécifique aux victimes, notamment les mineurs et la non-application du principe de prescription pour ce type de violations, outre, l'installation de la Commission nationale de lutte contre la traite de personnes en 2016, présidée par le Premier ministre». La responsable a évoqué, également, l'action du CNDH dans ce domaine, en termes «d'enregistrement des violations et des plaintes déposées en vue de prendre les mesures idoines». Rappelant qu'au niveau international, l'Algérie avait adopté la majorité des traités et chartes internationaux et régionaux y afférents, ce qui «dénote de l'intérêt qu'elle accorde à la lutte contre ce phénomène transfrontalier», a-t-elle dit.

Un texte de loi conforme aux chartes onusiennes

De son côté, Hichem Ramdani, président de la Commission nationale de lutte contre la traite de personnes, a annoncé l'élaboration d'un texte de loi visant à préserver la dignité humaine, ajoutant que ce texte «sera conforme aux chartes onusiennes et inclura les différents aspects de la prévention et des dispositions du code du travail dans son volet relatif au travail des mineurs». L'Algérie œuvrera, dans le cadre d'un plan de travail à «mettre en place une banque de données relative à ce phénomène et à consacrer les mécanismes susceptibles de faciliter le placement des victimes dans les centres d'accueil, ajoute le même responsable.

Chevauchement de la traite d'humains avec le terrorisme, le blanchiment d'argent et d'autres crimes transnationaux

En dépit de l'absence de chiffres exacts concernant la propagation du phénomène de la traite d'humains sur le plan international en raison de son chevauchement avec d'autres phénomènes à l'image du terrorisme, du blanchiment d'argent et d'autres crimes, les estimations des organisations



spécialisées précisent que ce phénomène représente la 3^e source de revenus des réseaux criminels organisés après le trafic de drogue et d'armes, a précisé Ramdani.

La loi relative à la protection de l'enfant promulgué en 2015

Pour sa part, le sous-directeur de la justice pénale au ministère de la Justice, Mourad Sid-Ahmed, a affirmé que l'élaboration d'une stratégie nationale pour la lutte contre la traite d'humains devrait être dissociée de «tout préjugé et loin des rapports internationaux diffusés périodiquement», ce qui permettra d'élaborer un plan d'action «objectif et étudié». Mourad a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie à travers son processus visant à se protéger contre la traite d'humains, avait veillé à enrichir le cadre législatif en promulguant un ensemble de textes juridiques y afférents, à l'instar de la loi relative à la protection de l'enfant promulgué en 2015 et la loi criminalisant les violences faites aux femmes ainsi que d'autres lois. Elle a également encouragé la formation des ressources humaines, notamment les magistrats et les agents de la police judiciaire, outre,

la promotion de la coopération entre tous les secteurs concernés. Pour ce faire, l'Algérie a mis en place depuis 2004 quatre pôles compétents, selon Mourad qui a affirmé que «les affaires importantes qui pourraient être classées dans le cas de la traite d'humains, n'ont pas dépassé 2 cas jusqu'à présent». indiquant que la traite d'humains se développe et s'élargit constamment, ce qui a incité les Nations unies à préparer des conventions relatives à la lutte contre ce phénomène dans les zones de conflit, ayant fait l'objet d'une correspondance reçue récemment par l'Algérie, soulignant que la collaboration significative de l'Algérie avec les pays du voisinage et les autres pays comme les Etats-Unis avec lesquels a été ratifiée en 2010 une convention concernant ce phénomène, adoptée récemment par la partie américaine. Une convention qui constitue un outil de travail permettant de régler certaines affaires et d'échanger les données y afférentes. La loi algérienne prévoit dans ce sens, une peine de prison à l'encontre des personnes impliquées dans la traite d'humains allant de 3 à 13 ans assortie d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA. Une peine de 5 à 15 ans assortie d'une amende de 500.000 à 1.500.000 DA est décidée à l'encontre de l'auteur, si la victime

est souffrante d'une vulnérabilité due à un handicap physique ou mental.

Le niveau «exceptionnel» de la coopération bilatérale, évoqué dans le rapport du secrétaire d'Etat américain

Dans le même contexte, le représentant de l'ambassade américaine à Alger a salué le niveau exceptionnel de la coopération bilatérale, évoquant le rapport du secrétaire d'Etat américain relatif aux Droits de l'Homme pour l'année 2017, lequel a mis en avant les efforts considérables consentis par l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste et l'amélioration de sa situation. Il a également affirmé que les Etats-Unis poursuivraient leur coopération avec l'Algérie dans ce sens. Pour sa part, le juriste et membre du Conseil national des Droits de l'Homme, Bouzid Lazhari a fait savoir que ce genre de rapports demeurerait loin de la réalité, car il s'appuie principalement sur des rapports émanant d'ONG qui manquent souvent de crédibilité. Il est à rappeler que le trafic d'humains désigne, selon le protocole onusien pour la prévention et la répression de la traite des êtres humains, le recrutement, le transfert, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorisé sur une autre aux fins d'exploitation. Selon le dernier rapport de l'ONUSUDC, les enfants représentent un tiers des victimes du trafic d'êtres humains dans le monde, les femmes et les filles quant à elles représentent 79% du trafic mondial. Ils deviennent facilement des victimes de la traite et de l'exploitation au travail et sexuelle.

Yasmine Derbal

Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances

Le défunt Redha Malek a voué sa vie au service de l'Algérie



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien chef du gouvernement, Redha Malek, décédé, samedi, dans lequel il a loué les qualités du défunt «qui a voué sa vie au service de l'Algérie» durant la glorieuse Révolution et après l'indépendance. «L'Algérie vient de perdre l'un de ses hommes émérites et vaillants fils, le grand militant et moudjahid, le frère et compagnon d'arme, Redha Malek, l'ami de tous, qui a œuvré dans la discrétion et est parti en silence, mais dont la voix résonnera à jamais dans l'histoire de l'Algérie. Puisse Dieu l'accueillir en Son Vaste Paradis», a écrit le président de la République dans son message. «Il n'est pas aisé de trouver des mots pour exprimer les condoléances à la famille du défunt tant ses hautes qualités et vertus sont grandes et tant sont nobles ses actions au service de l'Algérie

à laquelle il a voué toute sa vie avant et durant la révolution et tout au long du processus d'édification de l'Etat algérien moderne», a ajouté le chef de l'Etat. «Très jeune, il a rejoint les rangs de la résistance mû par un sens patriotique élevé, doté d'une vision clairvoyante et armé d'un bagage intellectuel qui lui ont fait prendre conscience du rôle du citoyen libre lorsque son peuple vit sous le joug colonial», a-t-il indiqué dans son message. «Sa fierté et son orgueil l'ont amené à rejeter une réalité imposée par le feu et le fer et par l'arrogance et la privation et a opté pour la voie la plus ardue avec de valeureux compagnons d'armes pour défendre sa patrie et élever la conscience patriotique au niveau du défi et de la confrontation en étant actif au sein des rangs des étudiants, se distinguant parmi ses pairs par une forte capacité à sensibiliser, à organiser et valoriser la révolution», a-t-il affirmé. «Il a été à l'avant-garde de nos étudiants qui ont quitté les bancs de l'école préférant l'action de terrain et à peine avait-il rejoint les rangs et ses capacités culturelles et scientifiques au service de la diplomatie révolutionnaire active lors des fora internationaux», a ajouté le président de la République. «La meilleure preuve en est le choix judicieux fait par la Direction révolutionnaire de désigner Redha Malek comme premier porte-parole de la révolution à travers la tribune du quotidien d'El Moudjahid, qui a fait tomber comme un château de cartes la propagande des forces coloniales et à lever le voile sur leurs crimes et leurs plans diaboliques, outre ses efforts inlassables au sein de la délégation algérienne lors des négociations avec l'occupant français, au terme de laborieuses étapes ayant été sanctionnées par les célèbres Accords d'Evians», a soutenu le Président Bouteflika dans son message. «Animé par un haut sens patriotique et doté d'une profondeur d'esprit, d'une richesse

culturelle et d'une grande clairvoyance, le défunt a contribué grandement à l'édification de l'Algérie indépendante en tant que pionnière des mouvements de libération et de défense des causes justes à travers le monde, grâce à son rôle diplomatique dans les grandes capitales mondiales», a indiqué Bouteflika. «Fort de ses points de vue judicieux et ses positions fermes, le défunt a marqué sa présence le parcours de l'Algérie moderne à travers tous les postes qu'il a occupés, en toutes circonstances, au sein des institutions de l'Etat en tant que ministre, chef du gouvernement et acteur essentiel de la scène politique qu'il contribua à animer sur des bases démocratiques, soucieux en cela de la préservation des institutions de l'Etat en leur conférant un caractère civil et en édifiant une société moderne», a poursuivi le Président Bouteflika. «Tout nationaliste libéral ne peut qu'être affligé de la perte de cet homme, symbole à plus d'un titre, et au parcours unique et riche en hauts faits», a souligné le président de la République. «Je perds en Réda Malek un compagnon exceptionnel et un ami cher à mon cœur tout comme l'Algérie et la génération de Novembre perdent en lui un grand militant et par ses idées et points de vue exprimés dans des ouvrages et des livres qui resteront à jamais témoins de son parcours patriotique brillant, un exemple pour les générations montantes et une lumière qui éclaire les horizons d'un pays construit grâce aux esprits de ses enfants avec sincérité et dévouement», a écrit le chef de l'Etat. «Je ne peux que vous adresser ainsi qu'à la famille du défunt et ses compagnons de lutte, mes sincères condoléances fraternelles, priant Dieu Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis parmi ses pieux serviteurs et d'accorder aux siens patience et réconfort, vous réitérant ma solidarité et ma compassion en cette douloureuse épreuve».

Transport maritime

L'Algérie réceptionnera prochainement 5 nouveaux navires cargo et un ferry de transport de voyageurs

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a indiqué, ce samedi, à Alger, que les entreprises de transport maritimes avaient acquis lors des trois dernières années sept nouveaux navires cargos, en attendant la réception prochaine de cinq autres et d'un ferry pour le transport des voyageurs qui viendront renforcer la flotte nationale et relancer le transport maritime en faveur du développement économique.

Pour relancer le transport maritime national, le gouvernement a décidé il y a trois ans, d'accorder des crédits au profit des entreprises de transport maritime, qui leur ont permis d'acquérir sept navires cargos, a rappelé Zaâlane lors d'une conférence de presse animée en marge de la rencontre des cadres centraux et locaux du secteur et des présidents et directeurs généraux des entreprises nationales opérant dans le domaine des travaux publics et des transports. Il est prévu la réception de cinq autres navires cargos dans ce cadre, outre, un ferry pour le transport des voyageurs qui est actuellement en cours de construction par le constructeur naval chinois lauréat de l'appel d'offres lancé il y a deux ans, a annoncé le ministre, soulignant que ces investissements étaient à même de conforter la flotte nationale et de relancer le transport maritime au profit du

développement économique. A une question sur les bateaux-bus reliant différentes villes, Zaâlane a dit que son département avait délivré jusqu'à présent, six permis à des opérateurs privés pour l'exploitation de ces bateaux-bus, conformément à un cahier de charges rigoureux répondant aux normes internationales et sécuritaires, ajoutant que lors des prochains jours, d'autres permis d'exploitation seront délivrés, après finalisation de l'enquête relative à ce type de permis. A une question sur les mises en demeure adressées récemment par des institutions publiques à des entreprises de réalisation dans le domaine des travaux publics et des transports, le ministre a indiqué que ces mises en demeure avaient concernées 52 entreprises opérant dans le domaine des travaux publics et des transports dont des entreprises publiques et privées, et même des entreprises étrangères,



conformément à la loi sur les marchés publics et en application des clauses des contrats signés par les maîtres de l'ouvrage et les maîtres d'œuvre, dans le cadre des lois en vigueur. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le gouvernement était déterminé à faire réaliser le port du centre à Cherchell au regard des avantages économiques et de opportunités de développement qu'il offrira. Concernant le nouvel aéroport d'Alger, Zaâlane a indiqué

que l'inauguration était prévue fin 2018 et ce, après la phase des essais qui s'étalera sur trois mois environ. Quant à l'aéroport d'Oran dont la réalisation est confiée à l'entreprise publique Cosider, le ministre a indiqué que la cadence des travaux était «satisfaisante», notamment après le règlement des problèmes enregistrés au début des travaux, en particuliers ceux relatifs à la qualité du sol.

Ali B.

Dessalement de l'eau de mer

«Un moyen efficace pour consolider la sécurité hydrique en Algérie», souligne Necib



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a considéré, ce samedi, à Tébessa, que le dessalement de l'eau de mer constitue «un moyen efficace pour consolider la sécurité hydrique en Algérie». Dans une conférence animée en marge de sa tournée dans la wilaya, le ministre a noté que l'Algérie a recouru au dessalement dès 2000 sur orientation avisée du président de la République Abdelaziz Bouteflika, dans une période où le pays commençait à faire face à une crise d'eau ayant nécessité l'engagement de multiples investissements dont la construction de barrage et les projets de transfert. Le dessalement d'eau de mer représente actuellement 15% des sources d'eau potable en Algérie et ce taux passera à 20 % fin 2017, a souligné le ministre qui a relevé que le pays compte 75 barrages (plus de 8 milliards m³), 11 stations de dessalement d'eau de mer pompant 2 millions m³/jour, 180 stations d'épuration des eaux usées (STEP) et 20 autres en cours de réalisation destinées à l'irrigation agricole estimant que ces réalisations sont «des indicateurs

positifs et ambitieux». L'Algérie avec ses infrastructures hydriques diversifiées et ses grands investissements engagés depuis une décennie possède «une expérience de leader», a ajouté Necib, estimant que la sécurité hydrique repose sur la diversification des ressources d'eau. L'Algérie produit annuellement 3,3 milliards m³ dont le tiers provient des barrages et des eaux souterraines, a indiqué le ministre en notant que dans le cas de Tébessa, plus de 90% des eaux proviennent de la nappe souterraine et le reste du barrage de Aïn Dalia (Souk Ahras). Il a fait état du début aujourd'hui de l'exploitation des eaux du barrage de Safsaf pour alimenter Bir El Atter et d'un projet pour le transfert des eaux du barrage de Griguer vers Chrèa et Bir Mokadem. Les communes du Nord de la wilaya seront reliées au barrage de Ouldjet Mellag et la ville de Tébessa et autres localités seront approvisionnées par le barrage de Negrine, a indiqué le ministre en assurant qu'un programme d'urgence est été adopté pour éliminer durant cet été nombre de points noirs du secteur. Soulignant que 14 communes de la wilaya sont alimentées régulièrement tandis que 14 autres reçoivent l'eau une fois tous les deux ou trois jours, le ministre a invité les autorités de wilaya à davantage d'efforts pour remédier à ce déficit. Au début de sa visite, le ministre a reçu des explications sur l'étude d'impact du projet du barrage de Aïn Bebouche (13 millions m³) dans la commune d'El Mezraâ pour alimenter la population de Chrèa et ses environs. Il a été ainsi fait état du lancement des travaux d'un forage à Aïn Chroud à relier au château d'eau de Tlato sur 8 km pour un total de 34 millions de dinars du programme de développement communal et un délai de 6 mois. Au chef-lieu de wilaya, le ministre a visité la station de pompage de Aïn Zerouk, le chantier d'une station d'épuration des eaux usées et un laboratoire des analyses de l'Algérienne des eaux (ADE). Il a également lancé l'exploitation d'un forage profond à Bekkaria, de la station de pompage de Bir El Atter et du raccordement au réseau d'eau potable de Saf Saf El Ouasri. Le ministre a consacré, hier, la seconde journée de sa visite de travail à Tébessa à l'inspection du barrage de Ouldjet Mellag et lancera l'alimentation en eau potable de Sidi Fredj (Souk Ahras) à partir de Bir Louhichi. Il a reçu, notamment des exposés sur les projets du barrage de Oued Djedra, du barrage de Aïn Dalia et de la requalification du réseau de distribution d'eau et d'alimentation du nouveau pôle urbain du POS-10.

Pays Opep et non-Opep

Le Comité technique tiendra une réunion les 7 et 8 août à Abou Dhabi

Le Comité technique conjoint des pays Opep et des pays non-Opep (JTC) tiendra une réunion les 7 et 8 août prochain à Abou Dhabi (Emirats arabes unies) pour définir les moyens d'élever les niveaux de conformité de l'accord qui les lie, a annoncé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur son site web. «Suite à la 4^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi des pays de l'Opep et des pays non-Opep (JMMC) tenu les 24 juillet en cours à Saint Pétersbourg (Russie), le Comité technique conjoint Opep et non-Opep (JTC) a été chargé de convoquer certains pays membres de l'Opep, ainsi que certains pays participants non membres de l'Opep pour identifier les moyens d'élever les niveaux de conformité», a indiqué l'organisation. La réunion du Comité technique mixte des pays Opep et des pays non-Opep sera co-présidée par le Koweït et la Russie, en présence de représentants du Royaume d'Arabie saoudite qui préside l'OPEP en 2017. D'autres membres du JMMC et JTC «ne participeront pas car ils ont délégué aux coprésidents la responsabilité de la conduite de ces réunions et de faire rapport au JTC et JMMC en conséquence», a expliqué l'organisation. Il s'agit d'une réunion technique organisée pour «mieux comprendre les difficultés et les obstacles rencontrés par certains pays participants de l'Opep et non-Opep et d'évaluer la façon dont les niveaux de conformité peuvent être améliorés dans le but de parvenir plus rapidement à un marché mondial du pétrole rééquilibré, au profit des producteurs comme pour les consommateurs», selon l'Opep. Pour rappel, le JMMC avait exprimé récemment sa conviction que le marché pétrolier mondial enregistrait «une tendance vers un rééquilibrage». L'Opep et 11 autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir.

Tizi-Ouzou

Les produits d'assurance de la CRMA suscitent un faible engouement des agriculteurs

Les produits d'assurance proposés aux agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou par la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) suscite un faible engouement, a-t-on appris, hier, auprès de son directeur Madjid Hamdad.

«**M**algré le travail d'information et de sensibilisation mené d'une manière permanente sur le terrain par la caisse et ses bureaux au niveau des localités, le nombre d'agriculteurs qui assurent leurs cultures ou leurs élevages demeure très faible», a-t-il relevé. Mis à part l'élevage bovin dans lequel la CRMA de Tizi-Ouzou enregistre le plus grand taux d'adhésion au niveau national avec plus de 350 éleveurs assurés à travers la wilaya, les autres filières demeurent peu couvertes en dépit des facilités mises à la disposition des concernés sur les plans administratif et financier, a-t-il souligné. Il a cité l'exemple de la céréaliculture dans laquelle la superficie assurée ne dépasse les 2300 ha sur les 6000 recensés pour un total de 140 céréaliers sur les 400 existants, avec un taux n'excédant pas les 30%. La CRMA compte une catégorie d'assureurs fidélisés qui

renouvellent annuellement leurs adhésions. D'autres, qui ont bénéficié de crédits dans le cadre des différents dispositifs de l'emploi s'assurent par obligation pendant la première année de démarrage de l'activité pour ne plus renouveler leurs contrats, a-t-il précisé. Le constat ne diffère pas pour d'autres créneaux comme la cuniculture, l'aviculture, l'apiculture, l'élevage ovin et caprin et l'arbre fruitier, a-t-il regretté, avançant un taux d'adhésion ne dépassant pas les 3% pour la dernière filière citée. Pourtant, la CRMA a introduit des réductions allant jusqu'à 50% sur ses tarifs d'assurance pour certaines activités à l'image de l'élevage bovin et ovin pour lesquels seuls l'expertise sanitaire et l'existence d'un espace adéquat pour l'exercice de l'activité est exigée. Au volet du risque agricole, l'assurance des cultures céréalières a connu une réduction de 40% des tarifs exercés en plus des facilitations administratives introduites en vue d'inciter les propriétaires à s'assurer. Même la nouvelle offre Taâmine El Thika destinée aux agriculteurs ayant des petits élevages et des petites cultures, n'attire pas les convoitises puisque seulement une dizaine de contrats ont été signés à travers les 14 bureaux locaux de la caisse depuis son lancement en mars dernier, a-t-il ajouté. Pour y remédier et tenter d'inculquer la culture de



l'assurance aux agriculteurs de la wilaya, la CRMA en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA), sillonne régulièrement les 22 daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou et organise des campagnes de sensibilisation et d'information sur les différents produits d'assurance mis à leur disposition, a-t-il fait savoir. «Nous ne ménageons aucun effort pour essayer de convaincre les personnes qui exercent dans le secteur agricole. Nos agents effectuent des sorties sur le terrain et se déplacent

jusqu'à eux pour leur expliquer l'importance de cette démarche dans la prévention des risques à l'instar des incendies qui ont ravagé depuis quelques jours plusieurs hectares de céréales, d'arbres fruitiers et des élevages», a-t-il assuré. Hamdad a précisé dans ce sillage que six céréaliers ont été indemnisés par la CRMA à l'issue des derniers incendies qui ont touché la wilaya de Tizi-Ouzou et la procédure est actuellement en cours pour trois autres agriculteurs.

Naïma G.K. /Ag.



Des projets d'investissement et des travaux de réhabilitation seront prochainement lancés dans la région montagneuse de Tala Guilef dans la commune de Boghni, à 38 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, afin de redonner à cette ancienne station climatiques ses lettres de noblesse, a-t-on appris, ce samedi, auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA). La réhabilitation de l'hôtel El Arz et du restaurant d'altitude, saccagés et incendiés par des terroristes en 1995 et dont les travaux ont été confiés au printemps dernier à une entreprise nationale, seront incessamment lancés, a indiqué, Rachid Gheddouchi. S'agissant du télésiège qui assurait

Des projets pour redonner à la station climatique de Tala Guilef ses lettres de noblesse

jadis et jusqu'au début des années 90 le transport d'amateurs de sports d'hivers vers la station de ski, située à environ 1500 m d'altitude au milieu d'une forêt de cèdres, sa réhabilitation sera confiée à une entreprise canadienne spécialisée dans le transport par câbles, a affirmé ce même responsable, avant d'ajouter que des chalets en bois seront réalisés au niveau de la station de ski. La commune de Boghni a également bénéficié d'un autre projet qui, avec la réouverture de l'hôtel El Arz, du restaurant d'altitude, et la remise en service du télésiège et de la station de ski, va contribuer à propulser le tourisme dans cette localité. Il s'agit de la création d'une forêt récréative dans la même région de Tala Guilef afin de faire de cette zone un site de promotion du tourisme de montagne et des sports d'hivers, a souligné le DTA. Par ailleurs, dans cette même région du sud de la wilaya, du côté de Tizi Oujavouv, dans la commune de Bounouh (daïra de Boghni), il a été retenu la création de la première zone d'expansion et site touristique (ZEST) de montagne. L'étude d'aménagement du site de

Tizi Oujavouv, qui s'étend sur une superficie de 118 hectares et qui est située à plus de 1600 m d'altitude, a été ficelée et transmise au ministère de tutelle pour approbation. Ce plan d'aménagement propose la réalisation, selon les normes internationales, de complexes sportifs et des centres de formation et d'entraînement pour les équipes nationales, ainsi que des établissements touristiques, a précisé Gheddouchi. Selon ce même responsable, quatre opérateurs potentiels ce sont déjà rapprochés de la DTA et introduits des dossiers d'investissement au niveau de cette ZEST de montagne. «Après approbation du projet d'aménagement, nous allons affecter, à ces investisseurs, des terrains pour qu'ils puissent lancer leur projets conformément au plan arrêté», a-t-il relevé. Gheddouchi a observé que la ZEST de Tizi Oujavouv sera un complément pour les projets d'investissement qui sont localisés à Tala Guilef et permettra de relancer le tourisme de montagne dans cette région réputée pour ses beaux paysages et ses pistes de ski qui attireraient, par le passé, des sportifs du monde entier.

M'Sila

Cinquante-deux projets d'investissement ont été validés récemment à M'Sila, a-t-on appris, ce samedi, auprès des services de la wilaya. Ces projets devant permettre l'ouverture de pas moins de 3000 postes de travail permanents au profit des habitants des différentes communes, contribueront à la création de la richesse et la dynamisation de l'économie locale, selon la même source. Les projets validés concernent, entre autres, la réalisation d'une unité de récupération et de transformation des déchets et métaux ferreux à la commune Bouti Sayeh à 120 km du chef-lieu de wilaya, une autre versée dans la production de peinture,

52 programmes d'investissement validés

d'encre et des produits d'impression au chef-lieu de wilaya et deux unités de production de transformateurs électriques dans la commune d'Ouled Mansour, ainsi que des unités de l'industrie agroalimentaire, selon les précisions fournies par la même source. Les services de la wilaya qui ont fait part du lancement prochain d'un projet de réalisation d'une clinique chirurgicale et deux complexes hôteliers et de distraction dans la capitale d'El Hodna, ont indiqué qu'une surface de 300 ha de foncier industriel a été réservée à la commune d'Ouled Mansour pour répondre aux demandes s'agissant d'investissement. Des mesures étaient en cours en collaboration avec le

ministère de tutelle pour accélérer le programme d'aménagement de cinq zones d'activités à travers la wilaya de M'Sila, ont affirmé les responsables concernés. Six projets d'investissements validés et non lancés ont été annulés à M'Sila sur décision du chef de l'exécutif, Mokdad El Hadj, a-t-on rappelé de même source. Dans une déclaration faite, la semaine passée, le chef de l'exécutif a indiqué que ses services œuvrent à encourager l'investissement privé sérieux et créateur de richesse et luttent contre la spéculation sur le foncier industriel.

Hinda B.

Khenchela

43,35 % de taux de réussite au bac

Le taux de réussite au baccalauréat a enregistré cette année, dans la wilaya de Khenchela, une hausse de 3% par rapport à la saison écoulée. Ainsi, ce taux a atteint 43,35%. Selon les chiffres communiqués par la direction de l'Éducation, sur 7393 candidats inscrits à l'examen, 3112 ont obtenu leur bac. À retenir que le lycée Chergui-Zerari, à Baghai, s'est distingué en enregistrant le meilleur taux de réussite de la wilaya avec 68,25%. Deux autres lycées (Boughdiri Mokhtar de Aïn Touila et Lebah Med Lakhdar de Khenchela) ont obtenu un pourcentage de réussite supérieur à 50%. Chez les filles, le taux de réussite est de 50,07% contre 33,57% chez les garçons. Sur le plan qualitatif, un total de 811 mentions (excellent, très bien, bien), ont été enregistrées. La meilleure moyenne a été réalisée par le candidat Mesbah Achraf, avec 19,02 /20 filière sciences expérimentales, du lycée Mohamed Lakhdar-Lebah. Arrouf Oumaïma a occupé la seconde place dans la même filière avec une moyenne de 18,47/20, suivi de Rania Lekhdhari avec 18,26/20, dans la filière mathématique. Pour les différentes filières le taux de réussite étaient les suivants : technique maths et génie électrique arrivent en tête du classement avec 71,21% de réussite, maths techniques et génie des procédés a enregistré 70,00%, maths techniques et génie civil enregistrent 62,50%, sciences expérimentales 48,76%, langues étrangères 42,05%, lettres et philosophie 33,77%, maths techniques et génie mécanique 40,00%, pour les candidats de la filière gestion et économie, ils sont au nombre de 31,75% à réussir l'examen.

Annaba

Bône la coquette se fait une toilette

Une vaste campagne de nettoyage, de collecte de déchets et d'embellissement de l'environnement a été lancée, ce samedi, à Annaba, à travers les cités, les concentrations urbaines et les lieux de détente et de loisirs de la wilaya.

La première journée de cette campagne, qui a ciblé Ras El Hamra, un lieu de villégiature surplombant le littoral bônois, et le quartier Tabacoop, concentration de plusieurs commerces et services, a enregistré une ample participation de différents acteurs issus de plusieurs secteurs d'activités. Ces derniers ont apporté les moyens et matériels nécessaires pour la réussite de cette opération en procédant, notamment à la collecte et au transport des déchets au Centre d'enfouissement technique (CET) de Berka Zergua, dans la commune de Sidi Amar. L'opération d'assainissement s'est déroulée en présence du wali de Annaba, Mohamed Salamani, qui a affirmé que cette campagne de réhabilitation de l'environnement, ayant préalablement requis le recensement des points noirs et la mobilisation des différents acteurs des secteurs de l'environnement, du tourisme, de l'artisanat, des travaux publics, de l'hydraulique et des services techniques



des communes, revêt une priorité particulière dans le programme d'action de la wilaya. Indiquant que les opérations de nettoyage et de préservation de l'environnement se poursuivront de manière cyclique en vue de toucher l'ensemble des communes de la wilaya, Salamani a souligné la nécessaire adhésion des habitants et leur contribution dans cet effort qui concerne la collectivité, visant à créer un environnement sain et un cadre de vie embelli à Annaba. Les opérations de nettoyage ont permis de ramasser d'importantes quantités de déchets domestiques ainsi que les déchets

jetés en bordures des routes, notamment dans le précipice de Ras El Hamra, où bouteilles vides de différentes boissons, restes de repas et autres déchets solides jonchaient les lieux, a-t-on constaté. Avec environ 300 tonnes d'ordures ménagères jetées quotidiennement, la ville de Annaba a connu, depuis le début de la saison estivale, plusieurs opérations de nettoyage des plages en collaboration avec des clubs de la Maison de l'environnement, plusieurs associations, des groupes de scouts musulmans et des comités de quartiers.

Alimentation en eau potable Importantes perturbations à Constantine



D'importantes perturbations dans la distribution de l'eau potable affectant plusieurs quartiers de la ville de Constantine ont été signalées, ce samedi, par des représentants des comités de plusieurs quartiers de la ville. Dans les quartiers du centre-ville, aux cités du 20-Août, Filali à Boussouf, ainsi qu'à Ziadia et Djebel El Ouahch et Sidi Mabrouk, ces perturbations perdurent depuis le mois de Ramadhan a précisé la même source soulignant que dans plusieurs quartiers l'eau est distribuée avec parcimonie, selon un planning plutôt nocturne à partir de 2h du matin. De leur côté, les responsables de la direction des Ressources en eau et de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO), chargée de la gestion de l'eau ont affirmé que ces perturbations étaient dues à la forte demande exprimée en cette période de l'année, et au volume important des fuites d'eau enregistré à travers tout

le réseau d'alimentation en eau potable (AEP). Le directeur de wilaya des ressources en eau, Ferhat Mezghiche a fait part d'un problème crucial de fuites d'eau se répercutant sur le programme de distribution d'eau potable. Il a détaillé que plus de 600 fuites d'eau sont enregistrées mensuellement à Constantine, soit une vingtaine de fuites d'eau/jour, affirmant que les services concernés s'attèlent à réparer les anomalies signalées dans ce sens. Le même responsable qui a également soulevé des déficits en matière de capacités de pompage et de pression a indiqué que le calcaire cumulé dans certaines conduites de refoulement comme celle de Djebel El Ouahch, affecte également le plan de distribution de l'eau potable sur les hauteurs de Constantine soulignant que des travaux de mise à niveau de ces conduites sont en cours. Pour le directeur de l'exploitation auprès de la Seaco, Hakim Hireche l'augmentation du nombre des abonnés auprès de la Seaco a également déstabilisé le programme de distribution de l'eau potable à Constantine faisant état de l'inscription, cette année de plus de 4000 nouveaux abonnés à la cité Benchergui. Cet état de fait a imposé un nouveau planning de distribution d'eau pour créer un équilibre et permettre à tous les abonnés de bénéficier de ce précieux liquide, a expliqué le même responsable qui a mis l'accent sur les répercussions des fuites d'eau signalées sur le réseau d'AEP. En 2011, la SEACO avait annoncé le lancement d'un chantier énorme de réparation des fuites d'eau à travers tout le réseau AEP de la wilaya avec l'objectif d'éliminer 95% des fuites d'eau d'ici à 2015, a-t-on rappelé.

M. El Hadi

El Tarf

Plus de 10 000 voyageurs et 2 300 véhicules ont transité, en l'espace de 12 heures

Plus de 10 000 voyageurs et 2300 véhicules ont transité, en l'espace de 12 heures dans de «bonnes conditions» par le poste frontalier d'Oum Tboul, dans la daïra d'El Kala, (El Tarf), a-t-on appris auprès des services des Douanes. Ces voyageurs, composés dans leur majorité de familles ont effectué les formalités douanières d'usage et de police, dans des conditions «très satisfaisantes», a précisé l'inspecteur

divisionnaire des Douanes, Chafik Dahmani, au cours d'une visite de travail et d'inspection au poste frontalier, effectuée par le wali Mohamed Benkateb. Le même responsable a ajouté que les voyageurs s'acquittent des formalités douanières et policières en «moins de dix minutes» mettant en exergue l'apport du dispositif introduit permettant de traiter un flux de plus en plus important.

Saluant les efforts déployés par les différents services de la police algérienne des frontières (PAF), le chef de l'exécutif local insisté sur l'importance d'assurer «le meilleur accueil» aux voyageurs. L'accent a été également mis sur l'importance de la sensibilisation des citoyens quant à la nécessité de préserver l'environnement immédiat du poste frontalier. Sur un autre registre, le chef de l'exécutif local

a visité le chantier d'une mosquée dans la commune de Bogous et un lycée au niveau de la commune d'El Ayoun et dont les travaux accusent du retard. In situ, le même responsable, rappelant l'importance de ces réalisations qui visent une prise en charge efficiente des préoccupations quotidiennes des citoyens, a instruit à l'effet d'accélérer le rythme des ces chantiers et de respecter les délais de livraison impartis.

BREVES

MASCARA

Les brigades de circulation relevant de la sécurité publique de la sûreté de wilaya de Mascara, lors des différentes patrouilles motorisées ont, procédé, durant le 1^{er} semestre 2017 au contrôle de 96618 véhicules de diverses catégories, ce qui a donné lieu à la rédaction de 6828 contraventions, ayant abouti à 1487 retraits de permis de conduire. De plus, 985 délits routiers et 253 délits de coordination ont été enregistrés et 863 véhicules placés à la fourrière municipale. Le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Mascara a indiqué que ces efforts de répression s'ajoutent aux mesures de sensibilisation en direction des différents usagers de la route en vue de leur inculquer une culture routière basée sur le respect du code de la route en vue de réduire la violence routière. Dans ce même cadre, les services de la sûreté de wilaya ont enregistré durant la période considérée du 1^{er} semestre 2017, 315 accidents corporels ayant entraîné la mort de 13 personnes et causé des blessures à 339 autres. Le radar a fait aussi parler de lui à travers ses 26 opérations menées au cours de ce semestre donnant lieu à 496 retraits de permis de conduire.

ORAN

Agissant sur la base d'informations faisant état de la commercialisation de stupéfiants dans la partie Est d'Oran, les éléments de la brigade de recherches et d'investigations BRI 2 de la sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté deux individus en possession de 100 comprimés psychotropes. L'enquête diligentée par la suite a permis d'identifier le fournisseur. La perquisition effectuée dans le domicile du fournisseur s'est révélée fructueuse puisqu'elle a permis de saisir 84 comprimés psychotropes ainsi que deux bouteilles renfermant un liquide psychotrope de marque Isoptyl et un montant de 6 millions de centimes provenant de la vente des stupéfiants. Au total, cinq individus âgés entre 21 et 40 ans ont été arrêtés selon le commissaire Belbachir qui s'exprimait, hier, lors d'une conférence de presse. Des armes blanches ont été également saisies.

Campagne moissons-battages à Tlemcen Un taux d'avancement de 85% enregistré

La campagne moissons-battages 2016-2017 a atteint, au niveau de la wilaya de Tlemcen, un taux d'avancement de l'ordre de 85 %, soit une production de 1 571 800 quintaux de céréales pour des prévisions de l'ordre de 2 054 400 quintaux et un rendement de 11 q/ha (faible), fixés par la direction des services agricoles (DSA), a annoncé son directeur.

Cette campagne a concerné une superficie de 172 500 ha, gérée par 9431 céréaliers, dont 13 241 ha pour la multiplication et 4580 ha en irrigués. 50 % de la superficie globale concerne la production de l'orge, notamment, dans les zones pastorales du sud de la wilaya. Par ailleurs, le même responsable a mis en exergue l'essor particulier que connaît le système d'irrigation complémentaire durant cette campagne, y compris au niveau des zones steppiques. Il a rappelé que la production provisoire de cette campagne, qui a touché une superficie de 149 300 ha, se répartissait entre 484 000 quintaux de blé dur, 166 800 quintaux de blé tendre, 876 000 quintaux d'orge et 45 000 quintaux de fourrages. Pour mener à bien cette opération, la DSA a procédé à l'ouverture de 29 points de collecte, dont 19 relevant de la CCLS et 10 loués par cette dernière, soit une capacité de



1 913 400 quintaux. Par ailleurs, 306 moissonneuses batteuses, dont 70 hors wilaya, ont été mises à contribution. «Une superficie de 74 ha, dont 50 ha de blé dur, 22 ha de blé tendre et deux hectares de fourrage, a été endommagée par des incendies causés par les fortes chaleurs enregistrées à travers la wilaya de Tlemcen», a-t-on noté. Dans le domaine de l'accompagnement des fellahs, la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR Bank) a accordé 236 dossiers de crédit de campagne R'fig consacré à l'achat de semences, engrais et insecticides, pour une enveloppe globale de plus de 228.600 millions de dinars. Le Fonds national de développement agricole «FNDA» a été, également, mis à profit pour le renouvellement des équipements de moissons-

battages, la mobilisation de ressources hydriques, et l'acquisition d'équipements d'irrigation. Le directeur des services agricoles a rappelé qu'une bonne pluviométrie (198 mm) a marqué un bon début de campagne labours-semailles, entre le 1^{er} septembre 2016 et le 28 février 2017. Par contre, les mois de mars et avril, considérés comme période cruciale pour le développement et le remplissage des épis de blé, n'a enregistré qu'une pluviométrie de 11 mm seulement. S'agissant de la collecte, la DSA a signalé, qu'à ce jour, une quantité de 595 300 qui avaient été emmagasinée par la CCLS, dont seulement 136 850 quintaux d'orge, en raison de la demande de ce produit au niveau des marchés hebdomadaires et son utilisation pour l'alimentation du bétail.

Kherris M.

Tourisme à Tlemcen Une capacité d'accueil estimée à plus de 3510 lits



Pas moins de 3518 lits sont offerts aux estivants fréquentant les dix sites balnéaires autorisés à la baignade de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du directeur local du tourisme et de l'artisanat. Ces capacités d'accueil sont réparties entre huit camps de vacances totalisant

2425 lits, et 893 autres relevant de 17 hôtels, 16 à Marsa Ben M'hidi et une à Ghazaouet, a précisé le même responsable, lors d'une réunion de l'APW faisant le point de situation sur la préparation de la saison estivale 2017. Par ailleurs, la wilaya de Tlemcen compte sur deux centres

de vacances pour enfants et jeunes, respectivement, à Tafsout (120 lits) et Marsa Ben M'hidi où une Maison de jeunes offre 80 lits, a-t-on ajouté. Une enveloppe de l'ordre de 49,290 millions de dinars a été allouée pour la préparation de cette saison estivale devant générer plus de 1000 postes de travail saisonniers au niveau des plages autorisées, des villes et cités environnantes, a-t-on encore ajouté. En application de l'instruction ministérielle 03/2016, la Direction du tourisme et de l'artisanat n'a délivré aucune décision de concession des plages autorisées à la baignade. **L'accès reste gratuit** Long de 73 km, le littoral de la wilaya compte, également, 14 autres plages non autorisées pour problèmes de pollution, difficultés d'accès et présence

de zones rocheuses. Pour sa part, la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement a mis l'accent sur les potentialités touristiques de la wilaya de Tlemcen qui totalise 58 hôtels (1896 chambres), auxquels s'ajouteront, prochainement, 48 hôtels en cours de réalisation. Pour cette commission, le transport reste à renforcer au niveau de la wilaya, par notamment, l'ouverture de nouvelles lignes vers les plages autorisées, la réouverture imminente du téléphérique reliant Tlemcen au plateau de Lalla Setti, et l'ouverture en urgence de la nouvelle gare routière achevée depuis plusieurs mois. Des recommandations ont été adoptées dans ce sens par l'assemblée.

K.M.

Relizane Revoilà les embouteillages dans la ville

On constate ces derniers jours que les embouteillages se sont multipliés sur la plupart des axes routiers de la ville de Relizane. Sans doute que le retour au bercail des vacanciers ainsi que l'arrivée du mois des émigrés sont à l'origine de cette situation. Après un été plutôt fluide, où les automobilistes ont eu le plaisir de circuler librement, ils renouent malgré eux avec le cauchemar des bouchons interminables. Ce week-end, les automobilistes qui ont emprunté la route principale Mohamed-Khemisti au centre-ville ont été pris dans un bouchon de plus d'un kilomètre au niveau de la rue principale. Les routes et autoroutes

menant vers l'extérieur de la ville de Relizane ne sont pas en reste. Partout des bouchons. Que ce soit celles qui mènent vers la wilaya de l'Est, via la RN 4, ou celles menant vers la wilaya de Tiaret. Les usagers de l'autoroute Est-Ouest ont été confrontés, hier matin, à un embouteillage «géant» au niveau de Messaâdia. «A l'entrée de Relizane, la circulation est déjà insupportable. On est souvent soumis à des attentes interminables», s'emporte un automobiliste devant se rendre à Relizane. Les habitués de cet axe affirment que dès les premières heures de la matinée la route est envahie de véhicules en tout genre : voitures, fourgons, camions et semi-

remorques. Les bouchons s'étalent, dans certains cas, sur des dizaines de kilomètres. Les véhicules avancent lentement. Outre les barrages de contrôle dressés par les services de sécurité, les travaux de bitumage et d'entretien de la route à certains endroits pénalisent grandement les passagers. Des files interminables de véhicules et la cacophonie des klaxons caractérisent ce point noir tout au long de la semaine. Cette situation prévaut, selon des témoins, sur tous les axes routiers de la ville et les usagers ne manquent pas d'afficher leur mécontentement devant cette situation qui fait partie, depuis plusieurs années, du «décor général relizanais».

Prévue pour le 23 septembre prochain

La prochaine Tripartite se tiendra à Ghardaïa

La réunion préparatoire de la prochaine Tripartite (Gouvernement-Patronat-UGTA) a décidé, ce dimanche, de la tenue de la prochaine Tripartite le 23 septembre 2017 à Ghardaïa.

Cette réunion préparatoire, tenue au Palais du gouvernement sous la présidence du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, avec les partenaires du Pacte national économique et social de croissance (UGTA et Patronat), doit également examiner les points à l'ordre du jour à soumettre à la prochaine Tripartite. Cette prochaine Tripartite, qui interviendra après celle tenue en mars dernier à Annaba, sera la première à être présidée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. Prônant constamment le dialogue national, Tebboune avait affirmé, lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant le Parlement en juin dernier, que le gouvernement s'attèlerait «à l'ouverture de canaux du dialogue et de

concertation avec toutes les composantes du tissu national, qu'elles soient politiques, syndicales, académiques ou associatives pour expliquer la démarche de l'Exécutif, obtenir la confiance et l'adhésion de tous». Tebboune avait indiqué, par la même occasion, que «le gouvernement est conscient qu'un consensus autour des questions nationales majeures facilitera grandement la réalisation des objectifs tracés dans son Plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République», soulignant l'importance d'atteindre «un consensus national pour gérer la crise économique en vue de préserver l'indépendance et la souveraineté nationale dans la prise de décision». Pour rappel, le Pacte national économique et social de croissance avait été signé lors des travaux de la Tripartite tenue en février 2014 à Alger. Ce Pacte s'est donné pour objectifs l'accélération du processus des réformes économiques, le développement industriel, l'amélioration du climat des affaires, le système de santé et de la protection sociale, l'accès au travail et l'amélioration du pouvoir d'achat, ainsi que la sécurité énergétique et l'adéquation du système de formation avec les besoins de l'entreprise. Il est basé sur la volonté du président de la République,



Abdelaziz Bouteflika, de promouvoir la concertation pour une croissance durable tout en préservant les acquis sociaux. Les signataires de ce Pacte ont été le gouvernement, l'UGTA, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), le Forum des chefs d'entreprises (FCE), l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), la Confédération nationale du

patronat algérien (CNPA), la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), la Confédération algérienne du patronat (CAP), l'Union nationale des investisseurs (UNI), la Confédération générale du patronat-BTPH (CGP-BTPH) et l'Assemblée générale des entrepreneurs algériens (AGEA).

Hadj M. /Ag.

Wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux

Plus de 3 500 piqures de scorpions recensées depuis le début de l'année



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a recensé depuis janvier jusqu'au 9 juillet 2017 plus de 3500 piqures scorpioniques dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud ayant causé le décès de 15 personnes, a-t-on appris auprès de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère. La wilaya de Tamanrasset occupe la première place avec 460 cas, suivie de Biskra (près de 400), Djelfa (271 cas), Tiaret (260) et Béchar (206), selon la même source, soulignant que 56% de ces piqures avaient été enregistrées au niveau des domiciles, notamment dans la literie et les chaussures. Selon le docteur

Mohamed Lamine Saïdani, expert à la commission nationale de lutte contre les piqures de scorpions, le plus grand nombre de piqures de scorpions a été enregistré durant les mois de juin et de juillet, mais en raison des changements climatiques, le ministère avait enregistré quelques cas en début d'année, avant la survenue de la canicule et la reproduction de cet animal, soit 15 décès dont 6 à Adrar recensés jusqu'à présent. En vue de protéger les citoyens de ces régions des piqures scorpioniques, l'expert a insisté sur l'impératif «de mettre les poubelles et les amas de pierres loin des domiciles, outre, la garantie de l'éclairage public. Egalement chef de laboratoire à l'institut Pasteur d'Alger,

l'expert a affirmé que les habitants de certains quartiers où prolifèrent les scorpions étaient inconscients du danger de l'amoncellement des ordures et des pierres devant leurs domiciles, qui les expose aux piqures de scorpions, parfois mortelles. Les scorpions vivent dans toutes les régions du pays, mais sont plus dangereux et plus toxiques dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud, a-t-il précisé, appelant à la sensibilisation des citoyens de ces régions, notamment lors de la période de reproduction des scorpions, car un scorpion peut engendrer près de 120 pullus (petits), d'où l'importance de l'hygiène près des domiciles et sur les routes, outre, la garantie de l'éclairage public. Parmi les régions les plus exposées aux piqures de scorpions, l'expert a cité les wilayas de M'Sila, Naâma, Béchar, Tiaret et Khenchela, classant les wilayas de Tamanrasset, Adrar, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et Illizi parmi les wilayas «les plus exposées à ce danger». En dépit des campagnes menées

par l'institut Pasteur depuis avril et mai derniers dans le cadre du Programme national de prévention contre les piqures de scorpions, le spécialiste a indiqué que les efforts déployés par le ministère, l'institut, la Protection civile, les mosquées et certains médias étaient «insuffisants», soulignant la nécessité d'impliquer les ministères de l'Intérieur, à travers les Collectivités locales, l'Agriculture et l'Habitat outre, le citoyen en tant que premier concerné par les piqures de scorpions. Il a par ailleurs, déploré les comportements de certains citoyens attachés à certaines traditions et croyances, préférant l'utilisation de plantes et herbes «inefficaces» pour soigner les piqures de scorpions au lieu de se rendre aux urgences médicales, ce qui provoque, a-t-il ajouté, le décès de la personne envenimée. Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'assister la personne atteinte durant les deux premières heures suivant la piqure de scorpion afin d'éviter la propagation du venin dans le corps qui peut engendrer une paralysie du cerveau puis

le décès. S'agissant des antidotes sérums (antiscorpioniques) produits par l'institut Pasteur, estimés à 70 000 doses, l'intervenant a indiqué que cette quantité était amplement suffisante et couvrait toutes les régions, ajoutant que certaines régions bénéficiaient de quantités supérieures à la demande. Il a précisé à ce propos que l'institut Pasteur produisait cette quantité à partir de scorpions capturés par des citoyens des wilayas qui connaissent une présence accrue de scorpions, notamment El Oued et Biskra, faisant remarquer que l'institut offrait 85 DA par scorpion. Le spécialiste a fait savoir que les moyens de l'institut étaient «très limités», ajoutant que l'institut achetait la quantité nécessaire, selon la demande, mettant l'accent sur l'importance que les collectivités locales encouragent les opérations de collecte de scorpions par les associations et les citoyens en vue de réduire la multiplication de cet animal et, par conséquent, le taux d'exposition aux piqures de scorpion.

Ouargla

Les études de deux ZET dans la wilaya déléguée de Touggourt finalisées

Les études techniques d'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) de Témacine et de Aïn Sahra, dans la wilaya déléguée de Touggourt, ont été finalisées, a-t-on appris auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya de Ouargla. Ces études sont soumises actuellement pour avis à l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Ouargla avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour leur approbation. Réalisées par l'Agence nationale de développement du tourisme

(ANDT), elles prévoient, outre, la réalisation des voies et réseaux divers et d'électrification, un plan directeur comprenant la réalisation de diverses structures, telles que des hôtels, des parcs d'attractions et de loisirs, des villages et campings touristiques, en plus d'espaces dédiés à l'exposition et la commercialisation de produits de l'artisanat, a-t-on fait savoir. La wilaya de Ouargla compte quatre zones classées d'expansion touristique, à savoir celles de Aïn Sahra, 29 hectares

et Merdjaja, 16 ha dans la commune de Nezla, celle de Témacine, 14 ha et la ZET Transat, 13 ha dans la commune de Touggourt. La DTA fait état, toutefois, d'une proposition d'annulation de la ZET Transat, en raison de son exposition à des menaces d'extensions urbaines de toutes parts, en plus de la révision à la baisse de la superficie de la ZET de Merdjaja, qui s'est réduite du fait de la conversion de plusieurs terrains l'entourant en exploitations agricoles. Dans le but de relancer le tourisme de la wilaya de

Ouargla qui dispose de multiples potentialités à même de l'affirmer comme une destination touristique, la DTA avait proposé au ministère de tutelle quatre ZET à la classification. Il s'agit, précise la même source, des sites de Bordj Dévicque, 12,9 ha dans la commune de Tébesbest, Oued N'sa, 100 ha dans la commune de N'goussa, le lac El Mir, 10 ha dans la commune d'El Hedjira et le lac de Hassi Benabdallah, 50 ha dans la commune éponyme.

L'application Waze GPS, disponible sur Android Auto

Google vient d'indiquer que les conducteurs possédant Android Auto pourront dorénavant utiliser l'application GPS Waze. Cette annonce de Google a été effectuée après un an d'attente.

Le géant américain compte bien s'imposer avec ce dispositif. De la patience, il en aura fallu. Au bout d'un an et une version bêta, l'application GPS Waze est enfin disponible sur Android Auto. Depuis le 26 juillet, Waze est ainsi utilisable sur les tableaux de bord des voitures munies du système de Google. Si ce dispositif n'est pas encore très populaire dans nos automobiles, les constructeurs eux, l'utilisent de plus en plus, comme par exemple Renault. L'application GPS va impliquer du changement, puisque jusqu'à maintenant, les voitures équipées du système Android pouvaient uniquement solliciter l'application

Google Maps. Les propriétaires de smartphones vont donc pouvoir innover et utiliser l'application GPS Waze sur leur tableau de bord, si toutefois celui-ci est équipé d'Android Auto. Il faudra au préalable qu'ils téléchargent Waze sur leur mobile et qu'ils synchronisent les deux interfaces. Une fois ces deux opérations effectuées, l'application GPS pourra fonctionner. Depuis le téléchargement de sa première version en 2008, Waze constitue l'une des applications GPS qui rencontre le plus de succès auprès des conducteurs français. L'application a été rachetée en 2013 par la firme américaine Google. Depuis, la popularité du GPS Waze n'a fait que s'accroître parmi



les automobilistes français. A titre d'exemple, deux millions d'utilisateurs franciliens l'utiliseraient pour se retrouver dans les méandres de la région Ile-de-France. On imagine assez aisément les raisons pour lesquelles Google s'intéresse au dispositif. Les développeurs de chez Google travaillent dur pour que leur produit attire le plus grand nombre,

particulièrement avec le système de guidage, qui peut être effectué avec votre propre voix. A cela s'ajoute la précision de la cartographie et la communauté d'utilisateurs. Cette dernière permet de partager des informations sur le trafic en temps réel, notamment sur les travaux, les accidents, les contrôles de police ou les embouteillages en cours.

Un bracelet connecté pour ne pas s'endormir au volant

Rester éveillé au volant est une question de sécurité essentielle, et les objets connectés censés nous aider à y arriver se multiplient. Après le t-shirt Cocomi, c'est maintenant un bracelet connecté baptisé Steer qui fait son apparition sur Kickstarter. Ce gadget, proposé par la startup lituanienne Creative Mode, dispose de 16 capteurs qui mesurent constamment la conductance de la peau et la fréquence cardiaque de l'utilisateur. Ainsi, Steer peut détecter les paramètres normaux et agir lorsque le sommeil gagne le conducteur. Dans ce cas, le gadget envoie un signal lumineux accompagné par une forte vibration. Si la fréquence cardiaque continue de baisser, une série de chocs électriques, sans risque pour la santé, prend ensuite le relais. Selon les designers, le taux de cortisol et de sérotonine reviennent ainsi à la normale et l'utilisateur sera plus éveillé. Steer est arrivé sur la plateforme de financement participatif cette semaine. Il a déjà atteint ses objectifs et Creative Mode se prépare à la commercialisation. Les premiers modèles devraient être disponibles à partir du mois de novembre à 100 \$.



La messagerie chinoise s'annonce ultra sécurisée



La Chine se renforce encore en matière de sécurité informatique. L'institut Jinan de la technologie quantique a annoncé la commercialisation en août d'un réseau de communication quantique censé être inaccessible aux pirates. Cette annonce survient après une série de tests concluants menée depuis novembre 2013. Le réseau a géré des communications sécurisées entre les bureaux du Parti communiste chinois et le gouvernement basés à Jinan, au Nord Ouest de la Chine. Ces essais ont vu la création de près de 4000 clés de cryptage quantique par seconde dans 200 terminaux. Cette infrastructure gère, notamment les communications entre la défense, les finances et d'autres secteurs sensibles de la ville, selon Zhou Fei, chercheur à l'institut Jinan de la technologie quantique. Sa construction a coûté près de 19,5 millions \$, selon China Daily.



Les communications téléphoniques, les fax ou encore l'échange de fichiers entre les 200 terminaux installés à Jinan seraient presque impossibles à intercepter. En effet, la lecture d'un message quantique par un hacker provoque la dénaturation du message. Le réseau pourrait ainsi repérer une tentative d'intrusion et rester invulnérable face aux puissants ordinateurs quantiques qui peuvent aisément casser un code de cryptage.

L'heure actuelle, cette fonctionnalité Google est accessible dans une douzaine de nations, dont les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni.

Shell annonce que sa prochaine voiture sera électrique

Le groupe pétrolier Shell considère la transition énergétique qui se profile à l'horizon à mesure que les alternatives renouvelables se développent. Lors d'une interview accordée à Bloomberg, le DG de Shell, Ben Van Beurden, a envoyé un symbole fort en déclarant que sa prochaine voiture sera électrique. L'entreprise a même commencé à investir un milliard de dollars par an dans une nouvelle division consacrée aux énergies renouvelables. Shell s'intéresse plus particulièrement aux piles à combustible à hydrogène et aux biocarburants. Les indicateurs ne manquent pas pour les grands

groupes pétroliers. Après la France qui a manifesté son intention d'arrêter la vente des voitures essence et diesel d'ici 2040, la Grande-Bretagne s'est également fixé le même objectif. Et selon les analystes, les voitures électriques surpasseront en nombre les modèles thermiques d'ici deux décennies. En attendant ces changements, le monde du pétrole reste convaincu de son importance. Shell prévoit une croissance de la demande mondiale qui devrait atteindre un pic dans les années 2030. Une spéculation qui a, notamment motivé l'acquisition du Britannique BG Group à hauteur de 54 milliards \$.



Le beurre de cacahuète, un aliment qui ne manque pas d'atouts nutritionnels

Le beurre de cacahuète cet aliment ne manque pas d'atouts nutritionnels si l'on sait garder la main légère. Source de fibres, de magnésium, de potassium sans oublier les vitamines E et B6 : le beurre de cacahuètes a bien des vertus nutritionnelles cachées.

Une étude publiée dans le Journal of the American Medical Association a même révélé que consommer deux cuillères à soupe de beurre de cacahuètes par jour, au moins 5 jours par semaine, réduisait le risque de développer un diabète de type 2 de près de 30%. Optez pour les

formules 100% cacahuètes, voire additionnées d'une pointe de sel. Le beurre de cacahuète renferme 50% de lipides (contre 30% pour une célèbre pâte à tartiner). Cependant, il ne s'agit pas des mêmes graisses. «Dans le beurre de cacahuète, on a une majorité d'acides gras

insaturés, et notamment mono-insaturés (les mêmes que dans l'huile d'olive), intéressants pour lutter contre le mauvais cholestérol», note l'étude. Le beurre de cacahuète a été inventé par des médecins aux Etats-Unis en 1890 pour fournir des aliments nutritifs et riches en protéines à des

personnes souffrant de problèmes dentaires. Il contient en effet 26% de protéines en moyenne. Bon marché, il est aujourd'hui conseillé dans les pays en voie de développement pour les enfants souffrant de malnutrition. A cela s'ajoute une belle teneur en acides gras insaturés, en fibres et

en resvératrol, autant d'éléments protecteurs contre les maladies cardio-vasculaires. Tartinez-le plutôt sur des tranches de pain complet, ce qui complètera l'apport en fibres et minéraux. Avec 640 Cal/100 g, il est finalement moins calorique que le beurre (730 Cal) et l'huile (900 Cal).



Les vitamines et nutriments nécessaires à toutes les femmes



✓ La vitamine D

Outre, le fait qu'elle permet de lutter contre l'ostéoporose, la vitamine D aurait également des effets protecteurs contre le cancer du sein ou le fibrome utérin. Elle est, en outre, essentielle au métabolisme du calcium et du phosphore, car elle permet d'augmenter leur absorption. La vitamine D se trouve dans les poissons gras comme, par exemple, le maquereau, la sardine ou le hareng, le foie de poisson et les huiles de poisson, ainsi que dans les jaunes d'œuf. Les apports nutritionnels conseillés sont de 5 µg/j chez les adultes et les enfants de plus de 3 ans et 10-15 µg/j chez la personne âgée.

✓ L'acide folique (ou vitamine B9)

L'acide folique (également appelé vitamine B9) participe à la fabrication des globules

rouges et blancs, au renouvellement de la peau et de la paroi de l'intestin, ainsi qu'à la synthèse des substances chimiques qui modulent le fonctionnement du cerveau. L'acide folique est, notamment indispensable au tout début de la grossesse pour le développement du système nerveux de l'embryon.

La vitamine B9 se trouve principalement dans les légumes à feuilles vert foncé comme les choux, les épinards, les blettes, les brocolis ou la salade. On en trouve également dans les légumes secs et la levure de bière. Les apports nutritionnels conseillés sont de 330 µg de folates par jour chez les hommes et de 300 µg chez les femmes.

✓ Le calcium

Le calcium est le sel minéral le plus abondant de l'organisme : l'essentiel se trouve dans les os et les dents où il contribue à leur solidité. Mais il intervient également dans bien d'autres fonctions comme la contraction musculaire, la coagulation sanguine ou la sécrétion des hormones. Selon une étude chez les personnes prédisposées à cette maladie, une alimentation suffisamment riche en calcium pourrait légèrement diminuer le risque de développer un cancer du côlon. On trouve le calcium dans les fromages, le yaourt, le lait de vache, mais aussi dans les fruits secs (amandes, noisettes, figues), les légumes secs et certains légumes verts (choux, poireaux, brocolis). Les apports nutritionnels conseillés vont de 500 mg par jour (pour un enfant de 1 à 3 ans) jusqu'à

1200 mg par jour pour les adolescents, les femmes de plus de 55 ans et les hommes de plus de 65 ans.

✓ Le zinc

Le zinc est un métal indispensable à l'action de multiples enzymes de notre organisme. Il est, entre autres, nécessaire au bon fonctionnement de notre système immunitaire, au renouvellement de la peau, des ongles et des cheveux et au maintien de la solidité osseuse. Il aiderait également à lutter contre la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Les principales sources alimentaires sont les huîtres, la viande rouge maigre, le foie, la dinde, les légumineuses, le germe de blé, et les céréales complètes. La dose quotidienne de zinc recommandée est de 11 mg pour les hommes et les femmes enceintes, et de 8 mg pour les femmes, y compris celui contenu dans les aliments.

✓ Le fer

Le fer est un oligoélément nécessaire à notre organisme car il assure le transport de l'oxygène dans les globules rouges. Il contribue au fonctionnement normal du système immunitaire et réduit la fatigue. Une insuffisance d'apport en fer peut provoquer une anémie dont les symptômes sont : fatigue, pâleur, palpitations et diminution des performances intellectuelles. Les formes les plus facilement absorbables de fer se trouvent dans les abats, la viande rouge, la volaille, le poisson et les fruits de mer. Mais on trouve également du fer, moins facilement

absorbable dans les légumes secs et les fruits séchés, les graines, et les légumes verts. Les apports nutritionnels conseillés sont de 9 mg chez l'homme et la femme ménopausée, de 16 mg chez la femme en âge de procréer et de 25 à 35 mg chez la femme enceinte. Une complémentarité en fer doit impérativement être faite sous contrôle médical. En effet, le fer s'accumule dans l'organisme et son excès peut provoquer une intoxication grave.

✓ La coenzyme Q10

La coenzyme Q10 (également connue sous le nom d'ubiquinone) aide les cellules à produire de l'énergie : 95% des besoins corporels en énergie sont transformés à l'aide de la coenzyme. Elle est très particulièrement intéressante si vous faites du sport car elle augmente vos capacités. Elle possède aussi de fortes propriétés anti-oxydantes. Notre alimentation nous fournit un apport journalier d'environ 3 à 10 milligrammes de cette coenzyme, surtout présente dans la viande (bœuf et agneau en particulier) et le poisson. Mais plus on vieillit, plus son taux dans le sang diminue. Ce taux diminue également chez les personnes qui prennent des statines (des médicaments contre le cholestérol). On trouve la coenzyme Q10 dans de nombreux compléments alimentaires destinés à lutter contre le vieillissement. Il n'y a pas d'apport nutritionnel conseillé, mais il semble que la dose minimale pour obtenir un effet antioxydant dans l'organisme soit de 90 mg.

Quelles habitudes pour une bonne hygiène corporelle ?

Voici quelques habitudes simples pour prendre soin de votre corps et être toujours en forme et surtout présentable.

✓ Une douche tous les jours

La peau est recouverte d'un film gras qu'elle fabrique pour se protéger du dessèchement et des agressions microbiennes. Une douche par jour, pas trop longue et avec de l'eau pas trop chaude permet de se débarrasser de la saleté, du sébum ou de la sueur sans aggraver la peau et sans l'assécher.

✓ Prendre soin de ses cheveux

Se laver les cheveux quotidiennement n'est pas recommandé car ils ont ainsi tendance à regraisser plus vite. Si les cheveux sont secs, gras ou si des pellicules s'installent, un shampoing traitant peut être utilisé en alternance avec un shampoing normal et doux. Cela permet de préserver l'efficacité du shampoing traitant et de ne pas aggraver les cheveux ou le cuir chevelu. Il faut surtout penser à bien rincer les cheveux pour éviter que les restes de shampoing ou de soin ne se transforment en pellicules. Rincer abondamment les cheveux à l'eau claire et froide permettra de les rendre plus brillants.

✓ Veiller à l'hygiène de votre visage et à sa protection Très exposée aux agressions extérieures. Sensible, il faut savoir la nettoyer, l'hydrater et en prendre soin. Au début de la journée, on peut nettoyer légèrement la peau de la transpiration et du sébum produits pendant la nuit avec un produit démaquillant, une lotion nettoyante ou un gel moussant adapté à son type de peau : sèche, mixte ou grasse. L'hydratation est tout aussi importante et permettra à la

peau de se protéger des agressions extérieures, des toxines, du vent, du soleil ou du froid. Les produits de maquillage ou de rasage, tout comme la crème hydratante, doivent être choisis en fonction du type de peau. Si votre peau est sujette aux imperfections, pensez à choisir des produits portant la mention «non comédogène». A l'inverse, si votre peau est sèche, préférez les produits adaptés aux peaux sensibles et réactives. Pour finir, le démaquillage et le nettoyage, le soir, permettront à la peau de respirer et de se débarrasser des impuretés accumulées, notamment à cause de la pollution, tout au long de la journée. Une nouvelle fois, l'utilisation d'un soin hydratant à l'issue du nettoyage est incontournable.

✓ Une hygiène intime douce

Notre intimité n'a pas besoin de plus d'attention que le reste de notre corps. Se laver sous la douche est suffisant et la plupart des femmes n'ont pas besoin de soins particuliers.

✓ Le lavage des mains, incontournable

Pour empêcher la propagation de germes et de maladies, se savonner les mains au moins 15 secondes permet de se protéger de multiples virus et bactéries et d'éviter des maladies facilement contagieuses comme le rhume ou les gastroentérites. Beaucoup de gens oublient l'importance de ce geste simple. On devrait se laver les mains après être allés aux toilettes, avant chaque repas, après une activité manuelle, après avoir pris les transports en commun, etc.

Inculquer cette règle aux enfants les protège de nombreuses maladies.

✓ Avec de l'eau et le savon

Se laver les mains avec de l'eau et du savon suffit, les produits antiseptiques sont à réserver en cas d'absence de savon ou en cas d'épidémies de grippe ou de gastroentérite. Ces derniers agissent davantage la peau et peuvent provoquer de l'eczéma ou de petits boutons.

✓ Prenez soin de vos pieds

Tout comme les mains, les pieds ont le droit à une attention particulière. Une bonne hygiène des pieds passe par un lavage doux, un séchage consciencieux et une hydratation régulière. Un bon séchage permet d'éviter les risques de mycoses des pieds. L'hydratation peut être précédée d'un gommage qui élimine les peaux mortes ou accompagnée d'un massage qui détend et participe à la bonne circulation sanguine. N'oubliez pas de changer de chaussettes chaque jour ou après chaque période de transpiration, c'est un autre moyen d'éviter les mycoses.

✓ Une épilation adaptée à chacun

Une bonne épilation se fait sur des jambes propres et hydratées. L'hydratation permet de prévenir les petits boutons rouges qui peuvent apparaître après l'épilation. Pour éviter les problèmes de poils incarnés, il est important de suivre les conseils d'épilation de l'outil choisi : le rasage se fait toujours du bas vers le haut, l'épilation à la cire de même. Pensez utiliser une crème hydratante après chaque épilation ou rasage.

Ouargla - Patrimoine

L'antique ville de Sedrata menacée par des extensions dans ses alentours

La ville antique de Sedrata, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Ouargla, est confrontée à une menace sur sa valeur patrimoniale et historique, induite par des extensions aux alentours, qui risquent de hâter sa disparition, ont déploré les responsables de l'association locale «Issedraten» (ancienne appellation de Sedrata).

Cette ville antique, remontant au X^e siècle, est exposée à des extensions effrénées de superficies agricoles et d'activités de services empiétant dangereusement sur ses espaces, entraînant ainsi un rétrécissement de la superficie du site archéologique protégé (4152 hectares dont 769 ha classés) de Sedrata, classé patrimoine national sauvegardé, a expliqué le vice-président de l'association, Mohamed Lakhdar Baba Hamou. Les opérations d'extensions en cours, au détriment de ce repère historique, sont allées au-delà de la zone protégée pour altérer indifféremment les importantes caractéristiques archéologiques et historiques du site, a-t-il regretté. Ces extensions, menées à titre individuel par des citoyens, constituent une menace dénaturant ce legs ancestral de Sedrata, témoin du passage de civilisations dans la région et requièrent, par conséquent, une intervention «urgente» pour y mettre un terme. Plusieurs mesures sont entreprises par les pouvoirs publics pour préserver le site archéologique de Sedrata, à travers l'élaboration de plans

d'occupation du sol qui permettent une extension de la commune de Rouissat et son développement socioéconomique, sans porter atteinte au site de Sedrata, a assuré une source de la Direction de la culture de la wilaya.

L'une des plus anciennes cités, en très grande partie ensevelie aujourd'hui sous le sable, Sedrata a été érigée en 909 par les Rostomides fuyant de Tihert (actuelle Tiaret) et qui s'y sont installés sur une période de trois siècles et y ont fondé cette cité, tout près de l'ancienne Wardjelan (actuelle Ouargla), selon les données de la direction de la culture de la wilaya de Ouargla.

Essor économique et civilisationnel de l'antique Sedrata

Cette ville antique, dont aujourd'hui plusieurs des composantes sont enfouies sous le sable, du fait d'aléas naturels, excepté certains pans de murailles et de piliers encore visibles, a connu durant trois siècles une civilisation et un développement, dans divers domaines



notamment scientifiques et artistiques, perceptibles à travers les vestiges collectés et des manuscrits témoignant encore de son âge d'or. Selon le vice-président de l'association «Issedraten», le site, avec son cimetière, requiert une intervention urgente pour le préserver, en plus de la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs pour lui redonner son importance historique, et la recherche de moyens et mécanismes de sauvegarde de ce patrimoine séculaire. Les vents qui balaient fréquemment la région ont largement contribué à déterrer certains vestiges d'Issedraten, à l'instar de pans de la mosquée et de la Mahkama (tribunal), a rappelé Baba Hamou. Par souci de valoriser le site, le même responsable a fait état

d'instructions données par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, lors de sa dernière visite dans la wilaya, pour la reprise des fouilles archéologiques et la mise au jour de ce site civilisationnel, en coordination avec l'Institut national d'archéologie à Alger. Suspendues en 2006 après le décès d'Ali Hamlaoui, dont la thèse de doctorat, soutenue à la Sorbonne (France), traitait justement de la ville de Sedrata, les fouilles archéologiques menées en 1997 et confortant d'autres études, ont contribué largement à la valorisation de l'important patrimoine culturel de cette cité antique et qui porte les traces d'une civilisation ancienne.

Kadiro Frih / Ag.

7^e art algérien

Le cinéma, un art et une arme au service de la Révolution algérienne



Photomontage: L'Echo d'Algérie ©

Le cinéma algérien a été un art et une arme utilisés pour refléter l'image d'une Algérie en guerre durant la lutte de Libération nationale, a indiqué, samedi, à Oran,

l'universitaire et spécialiste dans l'histoire du 7^e art algérien, Mourad Ouznadji, lors de sa conférence sur le thème «Cinéma et Mémoire», organisée dans le cadre du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA). Le cinéma algérien, a-t-il souligné, a réussi à refléter les conditions dans lesquelles le peuple algérien menait sa lutte contre l'occupant français et sa détermination à recouvrer sa souveraineté et indépendance nationales. Ces images, a expliqué le conférencier, ont également servi à faire connaître la cause algérienne à l'échelle internationale. «Les chefs de la Révolution avaient pris conscience de l'importance du cinéma comme arme pour servir la cause nationale», a indiqué Mourad Ouznadji, ajoutant que ces dirigeants ont contacté, en 1955, le cinéaste Djamel Chandarli pour le charger de la mission de faire connaître la cause nationale à l'étranger. Par la suite, la venue au front des combats, de photographes, journalistes et cinéastes à l'image de René Vautier, Pierre Chaulet, du yougoslave Stevan Labudovic ou de Pierre Clément ont énormément contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et du soutien

à cette dernière exprimé par l'opinion internationale. Concernant l'écriture de l'histoire du cinéma algérien, l'intervenant a insisté sur le renforcement de la collaboration entre les scénaristes et les historiens pour écrire des textes puisant leurs essences dans la vérité historique. Par ailleurs, le conférencier a salué les travaux cinématographiques dédiés à la vie de certaines personnalités ayant marqué l'histoire, à l'image des films consacrés à la vie des chahids Mustapha Ben Boulaid, Larbi Ben M'hidi, le colonel Lotfi ou encore le penseur et réformiste algérien Abdelhamid Benbadis. Mourad Ouznadji a insisté sur la nécessité de produire encore plus de films consacrés aux sujets historiques abordés par des professionnels algériens. Il a rappelé qu'en France, des dizaines de films sont réalisés chaque année pour donner une vision tronquée et orientée de la période coloniale et du combat libérateur des Algériens. Le débat qui a suivi cette intervention a tourné autour de l'écriture cinématographique et l'histoire, ainsi que de la relation devant exister entre les cinéastes et les historiens arabes.

Course au Wihr d'or court metrage - FIOFA

Trois heures de projection non-stop

La compétition dans la section court métrage a eu lieu, ce dimanche, à la salle Ouarsenis d'Oran, a-t-on appris des organisateurs de la 10^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA). Contrairement aux précédentes éditions au cours desquelles la compétition s'étalait sur plusieurs jours au grand bonheur des amateurs de ce genre filmique, pour cette année, les organisateurs ont programmé les dix courts métrages en course en une seule journée, soit quelque

trois heures de projection non-stop. Les films en course, réalisés entre 2016-2017, représenteront l'Algérie, l'Egypte, la Palestine, la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie. Ces œuvres traitent d'une thématique très variée liée à l'évolution de la société arabe et les problèmes sociaux qui en découlent en plus de sujets politiques résumant les préoccupations des artistes arabes. Parmi les sujets abordés figurent ceux de la

violence, de la toxicomanie, du mariage forcé et de la sexualité. L'Algérie est en course avec «N'waâdek» (Je te promets) de Mohamed Yarki. Une œuvre datant de 2016 qui raconte la promesse d'un jeune homme à sa sœur de lui faire visiter un jour la grande ville aux milles feux qu'ils contemplent du haut de leur village, perché sur la montagne. Avec le temps, tout passe y compris les rêves et les promesses non tenues. Le jury devant désigner les lauréats dans cette section est présidé par le

réalisateur algérien établi aux Pays-Bas, Karim Traidia.

Le jury comprend également l'actrice libanaise Madeleine Tabar, le comédien koweïtien Daoud Hussein, la critique de cinéma et scénariste égyptienne Ola Chafie ainsi que la comédienne française Julie Nicolet. Le jury doit proclamer la liste des lauréats, dans la soirée du lundi, lors de la cérémonie de clôture devant avoir lieu au théâtre de verdure Hosni Chakroune d'Oran.



Sahara occidental

Le Conseil de grande Canarie rejette la décision de la délimitation des frontières maritimes entre le Maroc et les îles Canaries

Le Conseil municipal de grande Canarie et à sa tête les groupes politiques de Nouvelles Canaries et du parti socialiste (PSOE) a rejeté au cours de sa séance plénière tenue, vendredi, la décision du Maroc de délimiter sa frontière maritime devant les îles Canaries en intégrant les eaux du Sahara occidental, a indiqué le responsable de la solidarité internationale, Carmelo Ramirez.

Cette décision «affecte sérieusement les îles Canaries par la proximité du Sahara occidental, situé à 100 kilomètres environ, avec les conséquences qu'elle peut avoir sur l'économie et la stabilité du territoire des îles», a déclaré Ramirez. Le conseiller a également fait référence à l'existence probable d'hydrocarbures et de minéraux rares comme le tellure, dans les eaux situées entre le Sahara occidental et les îles Canaries «ce qui suscite l'intérêt chez le Maroc», a-t-il souligné. Le gouvernement du Maroc enfreint gravement le droit international puisque les eaux territoriales du Sahara occidental ne relèvent pas de sa souveraineté, car il est considéré comme un territoire non autonome occupé illégalement par le Maroc. Dans sa motion, le conseil de grande Canarie souligne que la décision marocaine «viole plusieurs résolutions telles que la résolution 1514 de l'ONU qui reconnaît le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et plusieurs autres résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui reconnaissent le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui outre l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui a exclu des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, qui ne sont pas applicables au Sahara occidental. «Ces violations répétées du droit international, a expliqué Ramirez, exigent une réponse de l'ONU et l'UE, qui doivent forcer le gouvernement marocain à être respectueux des règles». Tout en rejetant dans sa motion cette décision marocaine qui inclut les eaux territoriales du Sahara occidental qui ne relève pas de sa souveraineté, le conseil de Grande canarie demande au gouvernement espagnol de «dénoncer cette situation et forcer le Maroc à se conformer au droit international». La motion approuvée exhorte également le gouvernement des îles Canaries à «suivre de près cette question» et demande le respect des droits de la population sahraouie et plus particulièrement sa demande d'un référendum d'autodétermination. Le texte adopté par le Conseil de grande Canarie demande également au Maroc de «cesser de violer les Droits de l'Homme des sahraouis vivant dans les territoires occupés et de mettre fin au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental». Le gouvernement marocain a approuvé au début du mois de juillet un projet de loi et un décret pour délimiter la frontière maritime au large des îles Canaries en intégrant les eaux



du Sahara occidental. Cette décision engagée unilatéralement par le Maroc a été vivement critiquée et dénoncée par de nombreuses personnalités et de partis politiques espagnols

Du sable pillé du Sahara occidental couvre une plage des îles canaries

La plage Tauro de la station de Gran Canaria aux îles Canaries, jadis rocheuse, a été couverte de sable provenant illégalement de la dernière colonie d'Afrique, le Sahara occidental, a relevé une enquête menée par le quotidien britannique, *le Guardian*, publiée samedi. Sous le titre «troubles au paradis», l'enquête du *Guardian* a souligné que le projet de couvrir la plage rocheuse avec 70 000 tonnes de sable a été réalisé «au mépris du droit international et au détriment de la dernière colonie africaine, le territoire occupé du Sahara occidental». Il est relevé que les autorités espagnoles ont lancé une enquête sur la question et que les experts en Droits de l'Homme affirment que «si le sable qui couvre la plage de Gran Canaria provenait de l'Etat occupé, ce serait une violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et la décision de la Cour internationale de justice (CIJ)». Le *Guardian* précise que la CIJ affirme clairement que les ressources naturelles d'un territoire occupé ne peuvent être exploitées par l'occupant, à moins qu'ils profitent à la population locale. Il rappelle aussi l'arrêt de décembre dernier de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qualifié d'«historique», stipulant que le commerce des produits agricoles et de la pêche originaires du Sahara occidental, territoire indépendant du Maroc, est illégal. Le chef du service de protection de l'environnement de la Garde civile espagnole à Las Palmas, le lieutenant Germin

Garcia, a déclaré au *Guardian* qu'il avait intercepté un navire néerlandais géré par la compagnie maritime Eemswerken qui délivrait du sable provenant du Sahara occidental.

«Le sable a été amené illégalement, il a été déchargé sans aucun contrôle», a déclaré Garcia au *Guardian*. Le site web d'Eemswerken a annoncé en mai dernier, qu'un navire avait transporté «100 000 tonnes de sable d'El Ayoun à Las Palmas». El Ayoun est la capitale du Sahara occidental occupé par le Maroc, relève l'enquête.

Le journal souligne également que le Maroc «a un contrôle strict sur le Sahara occidental occupé, ce qui rend impossible aux journalistes d'enquêter sur la source précise du sable exporté d'El Ayoun». Le journaliste qui a réalisé l'enquête s'est déplacé au Sahara occidental occupé en avril dernier, «ses mouvements ont été surveillés de près par la police marocaine et a été fréquemment empêché de se déplacer», précise le journal. Le texte ajoute qu'un spécialiste en géologie des îles Canaries, le professeur Valentin R. Troll de l'Université suédoise d'Uppsala, a confirmé que l'échantillon de sable pris du Sahara occidental et le sable de Tauro et des autres plages artificielles des îles Canaries, étaient «extrêmement similaires».

L'enquête précise que l'analyse n'est pas une preuve irréfutable, car le sable du Maroc pourrait avoir une structure minérale similaire, mais, elle précise que des sources locales affirment que le sable est extrait d'El Ayoun. Par ailleurs, l'enquête souligne qu'«il existe des preuves» que du sable provenant du territoire occupé est utilisé également dans la construction aux îles Canaries. Cité par le *Guardian*, le norvégien, Erik Hagen, membre actif de la direction de l'observatoire des ressources du Sahara occidental (WSRW)

a déclaré qu'«en l'absence d'un contrôle et de conséquences juridiques contre la transgression du droit international, les entreprises concernées estiment qu'elles peuvent faire tout ce qu'elles veulent». Un représentant du Front Polisario a déclaré au *Guardian* qu'aucun consentement du peuple sahraoui ni de ses représentants n'a été accordé à l'occupant marocain pour inclure les ressources naturelles sahraouies dans ses accords commerciaux avec l'Europe. Il est souligné que le Maroc exporte l'équivalent d'environ trois millions \$ par an de sable, dont 70% pour l'Espagne.

Le réseau parlementaire suédois exige une enquête internationale indépendante sur la torture exercée à l'encontre des prisonniers de Gdeim Izik

Le réseau parlementaire suédois pour le Sahara occidental a exigé une enquête internationale indépendante sur les pratiques de torture exercées à l'encontre des prisonniers du groupe de Gdeim Izik et du reste des prisonniers sahraouis détenus dans les prisons de l'occupant marocain. Dans un message envoyé par le réseau parlementaire suédois au Gouvernement marocain concernant les peines sévères prononcées par un tribunal marocain à l'encontre du groupe de Gdeim Izik, les parlementaires suédois ont exigé des autorités d'occupation marocaines «la libération des prisonniers dans les plus brefs délais» et appelé la communauté à une intervention urgente pour une enquête internationale indépendante sur les pratiques de torture exercées sur les prisonniers du groupe de Gdeim Izik et le reste des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines.

Les parlementaires suédois ont également exigé du Gouvernement marocain de reconnaître tous les prisonniers sahraouis détenus dans les prisons marocaines pour des motivations politiques, comme prisonniers politiques et de les libérer. «Le réseau saisit le gouvernement marocain suite aux peines graves et injustes, allant de 20 ans à perpétuité, prononcées à l'encontre du Groupe des 25 Sahraouis pour avoir participé au camp de protestation érigé en 2010, par les sahraouis de la région de Gdeim Izik», lit-on dans le message dudit réseau, signé par Luta Johnson, députée du Parti de gauche suédois et Johan Buser, député du Parti social démocrate. «Des centaines de familles sahraouies ont décidé, en 2010, de protester pacifiquement en érigeant leurs tentes dans la région de Gdeim Izik aux abords de la capitale du territoire et de revendiquer leurs droits élémentaires socioéconomiques», a rappelé le message adressé au gouvernement marocain. «Les autorités marocaines ont démantelé le camp de Gdeim Izik en usant de la force et en recourant aux balles réelles, aux canons à eau et au gaz lacrymogène», a affirmé le Réseau, précisant que «des centaines de Sahraouis ont alors été arrêtés et 25 d'entre eux ont été présentés devant un tribunal militaire inique qui les a condamnés à de lourdes peines allant de 20 ans de prison à la perpétuité». «Les preuves invoquées par le tribunal reposent sur des aveux extorqués sous la torture et le fait de soumettre des civils à un tribunal militaire est en soi en contradiction avec le droit international», a poursuivi le Réseau, soulignant que «la pression exercée sur le Maroc a amené ce dernier à accepter que le groupe de Gdeim Izik soit de nouveau jugé par un tribunal civil». «Mais au regard des peines qu'elle a prononcées le 19 juillet dernier, la cour civile n'a fait que reproduire le verdict du tribunal militaire», a ajouté le Réseau, précisant que des observateurs internationaux ayant suivi les différentes étapes du procès ont qualifié celui-ci de simulacre de procès car les aveux utilisées comme éléments de preuves ont été extorqués sous la torture sans qu'une nouvelle enquête ne soit diligentée. Le Réseau des parlementaires suédois pour le Sahara occidental ont appelé le Gouvernement marocain à respecter les droits des Sahraouis et à cesser le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental.

Pakistan

13 morts dans un accident de bus

Quelque 13 personnes ont été tuées et 4 autres blessées, ce dimanche, lorsqu'un minibus a percuté un gazoduc dans le nord du Pakistan, a rapporté la chaîne de télévision locale Dunya. L'accident a eu lieu vers 7h20 heure locale à Hasan Abdal, une petite ville à quelque 40 km au nord-ouest d'Islamabad, précise la même source, précisant que le minibus reliait Rawalpindi à Peshawar. Un incendie s'est déclenché après la collision, faisant huit morts sur place. Cinq autres personnes ont succombé à leurs blessures à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'accident, a indiqué la police.

Espagne

22 000 personnes évacuées lors d'un festival après un incendie

Plus de 22 000 personnes ont été évacuées, samedi, après que la scène d'un festival de musique électronique près de Barcelone (nord-est de l'Espagne) ait pris feu. Les pompiers, rapidement intervenus sur le site du festival Tomorrowland à Santa Coloma de Gramenet, ont réussi à éteindre l'incendie qui n'a fait aucun blessé, selon leur communiqué. Un total de 22 143 personnes ont été évacuées, a précisé la même source. Une vidéo de l'incident montre une partie de la scène en proie à d'immenses flammes, une pluie d'étincelles retombant au sol alors que les festivaliers prennent la fuite, une fumée noire s'élevant au-dessus. Les raisons de cet incendie ne sont pas connues, mais les organisateurs du festival ont indiqué sur leur page Facebook qu'il est dû à des problèmes techniques.

Allemagne

Deux morts lors d'une fusillade dans une discothèque

Deux personnes ont été tuées dans une fusillade survenue dans la nuit de samedi à dimanche à l'intérieur et aux abords d'une discothèque de la ville de Constance en Allemagne, selon un nouveau bilan communiqué par la police locale. De précédentes données faisaient état de nombreux blessés. Un homme de 34 ans a d'abord tué une personne et en a blessé trois autres grièvement à l'arme à feu à l'intérieur de l'établissement, avant de blesser un policier à l'extérieur et d'être finalement tué par les forces de l'ordre, a précisé la police. La police a été contactée vers 04h30 du matin (02h30) et désormais «il n'y a plus de danger», a indiqué un porte-parole de la police.

Le ou les auteurs ont été mis «hors d'état de nuire», a ajouté la police, sans préciser s'ils avaient été interpellés. Les tirs ont provoqué un mouvement de panique dans l'établissement, certains clients de la discothèque de cette ville du sud de l'Allemagne, proche de la Suisse, fuyant à l'extérieur ou se cachant à l'intérieur. Selon les médias allemands, la police s'est déployée en force autour de la discothèque située dans une zone industrielle, avec forces d'intervention spéciale et hélicoptère.

Mexique

178 migrants d'Amérique centrale découverts dans un camion

Un camion abandonné dans lequel se trouvaient 178 migrants originaires d'Amérique centrale a été découvert, samedi, dans l'Etat de Veracruz, dans l'Est du Mexique, ont indiqué les autorités de l'Etat.

Ces migrants, qui souhaitent rejoindre les Etats-Unis, ont été abandonnés par des passeurs à l'intérieur d'un semi-remorque, a indiqué la police de l'Etat dans un communiqué. C'est quand ils ont réalisé qu'ils avaient été abandonnés par leurs passeurs que certains des migrants sont sortis du camion «car ils avaient faim». Ils ont alors marché et sont arrivés dans la ville de Tantima où des habitants leur ont donné de la nourriture et de l'eau. Une source militaire mexicaine a indiqué aux agences de presse que si la majorité des passagers de ce camion «étaient des femmes et des hommes adultes, il y avait également des mineurs». Rapidement conduits dans un centre d'accueil, ces clandestins ont reçu des soins médicaux avant que ne commence leur expulsion. La semaine dernière, dix migrants clandestins avaient trouvé la mort aux Etats-Unis dans la remorque surchauffée



d'un camion garé sur un parking de San Antonio (Texas), à deux heures de route de la frontière mexicaine. Selon les autorités américaines, jusqu'à 200 migrants auraient été entassés dans le camion où 38 personnes ont été retrouvées. Plusieurs avaient auparavant fui dans des véhicules qui attendaient sur le parking. Les survivants ont raconté avoir dû se relayer pour respirer par un trou. La température a pu atteindre selon les pompiers 65° Celsius dans la remorque où la climatisation ne fonctionnait pas. Le chauffeur du camion, James Matthew Bradley Jr, 60 ans et originaire de Floride, parti alors que les migrants tambourinaient sur les parois de la remorque, a été arrêté et inculpé dans cette affaire à laquelle pourrait être

mêlé le cartel de la drogue mexicain des Zetas selon le témoignage d'un migrant. L'un des migrants retrouvés morts était un Guatémaltèque âgé de 20 ans. Ce drame montre la «brutalité» des passeurs qui «n'ont aucun respect pour la vie humaine et cherchent uniquement un profit financier», avait estimé, lundi dernier, le ministre de la Sécurité intérieure américain John Kelly. Des dizaines de milliers de personnes en provenance du Mexique et d'Amérique centrale tentent chaque année d'entrer clandestinement aux Etats-Unis. En 2003, 19 migrants avaient trouvé la mort dans les mêmes circonstances, dans un camion surchauffé dans le sud du Texas. Selon des responsables américains, le nombre de

migrants qui se lancent dans ce voyage périlleux a baissé ces derniers mois en grande partie à cause du discours anti-migrants du Président Donald Trump, au pouvoir depuis janvier. Trump s'est engagé à construire un mur le long de la frontière avec le Mexique, afin de stopper l'immigration clandestine, un projet controversé jusqu'à présent bloqué par les réticences du Congrès à autoriser son financement. Veracruz et sa région sont devenues l'une des zones les plus dangereuses pour les migrants clandestins tentant d'entrer aux Etats-Unis, selon les défenseurs des Droits de l'Homme, notamment à cause des cartels comme les Zetas qui exigent un droit de passage.

Japon et Etats-Unis

Exercice aérien conjoint au large de la péninsule coréenne

La Force aérienne d'autodéfense japonaise et l'armée de l'air américaine ont mené, ce dimanche, un exercice conjoint au large de la péninsule coréenne, a indiqué le ministre japonais de la Défense par intérim Fumio Kishida. Selon le ministre, deux chasseurs F-2 de la Force aérienne d'autodéfense japonaise et deux bombardiers B-1 de l'armée de l'Air américaine ont mené cet

exercice sur fond de «grave situation sécuritaire», notamment après le récent essai de missile balistique de la Corée du Nord. L'exercice vise à «renforcer les capacités de dissuasion de l'alliance nippo-américaine et à montrer la volonté et la capacité du Japon de stabiliser la région», a expliqué Kishida. Il a précisé que cet exercice aérien avait été

décidé à l'occasion de la rencontre entre le Premier ministre japonais Shinzo Abe et le président américain Donald Trump le 26 mai en marge du sommet du G7 à Taormine (Italie). Kishida, ministre des Affaires étrangères, assume l'intérim à la tête du ministère de la Défense après la démission, vendredi, de sa collègue Tomomi Inada en raison d'un scandale.

Chine

Démonstration de force de l'armée chinoise autour de Xi Jinping

La Chine a commencé à se livrer à une démonstration de force, ce dimanche, avec un défilé militaire géant autour du Président Xi Jinping, à l'occasion du 90^e anniversaire de la fondation de l'Armée rouge. Le défilé, dont l'organisation n'a été annoncée que samedi soir, se déroule dans l'immense base militaire de Zhurihe, en Mongolie intérieure, dans le nord du pays. L'événement était retransmis en direct par la télévision nationale. A l'approche du XIX^e congrès du Parti communiste chinois (PCC) qui doit lui

conférer un nouveau mandat de cinq ans à la tête du pays, le chef de l'Etat est apparu martial debout dans une jeep en passant en revue les troupes sous un ciel clair au milieu de la steppe mongole. Revêtu d'un costume et d'une casquette en treillis, Xi a lancé à plusieurs reprises : «Camarades, vous avez travaillé dur !» aux soldats, qui répondaient en cœur : «Nous sommes au service du peuple !» Il devait ensuite prononcer «un important discours», a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le défilé commémore la fondation de l'armée

communiste chinoise en 1927 lors d'un premier engagement face aux troupes du gouvernement nationaliste au début de la guerre civile qui s'achèvera par l'arrivée au pouvoir du PCC en 1949. L'armée chinoise, connue aujourd'hui sous le vocable «d'Armée populaire de libération» (APL), fête normalement son anniversaire chaque année le 1er août. Les numéros uns chinois successifs ont traditionnellement présidé à d'imposants défilés militaires à diverses occasions, mais ceux-ci se déroulaient habituellement à Pékin.

Etats-Unis

Trump : «Nous ne permettrons plus que la Chine n'agisse pas»

Le président américain Donald Trump a accusé, samedi, la Chine d'inaction face à la Corée du Nord, après un nouveau tir par Pyongyang d'un missile balistique intercontinental, estimant que Pékin pourrait «facilement résoudre ce problème». «Je suis très déçu par la Chine (...)

Is ne font rien pour nous avec la Corée du Nord, hormis parler», a-t-il écrit sur Twitter. «Nous ne permettrons plus que cela continue. La Chine pourrait facilement résoudre ce problème!», a ajouté le président américain. En réaction à ce second tir de missile balistique intercontinental en un mois, les Etats-Unis et la Corée du Sud ont mené un exercice militaire en utilisant des missiles tactiques (ATACMS) sol-sol américain et des missiles balistiques sud-coréens Hyunmoo II, les chefs militaires américains et sud-coréen ayant discuté d'«options de réaction militaire». La Corée du Sud a en outre annoncé, samedi, qu'elle comptait accélérer sur son territoire le déploiement, gelé en juin, du bouclier antimissile américain Thaad (Terminal High Altitude Area

Defense), s'attirant une sévère mise en garde de Pékin qui y est farouchement opposé. Ce déploiement «ne fera que compliquer ces problèmes», selon un communiqué du ministère chinois des Affaires étrangères. Donald Trump avait déjà affirmé dans un communiqué que «les Etats-Unis prendront les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du territoire national américain et pour protéger nos alliés de la région». «En menaçant le monde, ces armes et ces essais isolent davantage la Corée du Nord, affaiblissent son économie et appauvrissent sa population», avait poursuivi Trump, estimant que les essais nord-coréens constituaient une action «imprudente et dangereuse». La Chine, principale alliée de Pyongyang, a condamné, samedi, le tir de Pyongyang en soulignant qu'elle



«s'oppose aux violations par la Corée du Nord des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU». Pékin «espère que toutes les parties concernées feront preuve de prudence et éviteront d'intensifier les tensions». Mais le secrétaire d'Etat

américain Rex Tillerson a estimé pour sa part qu'«en tant que soutiens économiques du programme nucléaire balistique» de Pyongyang, Pékin, et également Moscou, portaient une «responsabilité spéciale» dans l'aggravation de cette menace.

Canada

Ottawa inquiet de la possible utilisation de matériel canadien dans la répression à l'est du pays



Le Canada a exprimé sa «vive préoccupation» sur la possible utilisation par l'Arabie saoudite de véhicules blindés légers de fabrication canadienne dans des opérations de répression dans l'Est du pays et laissé entendre qu'il pourrait être amené à réexaminer leur livraison si c'était le cas. «Nous prenons très au sérieux ces allégations (...) et nous allons faire un suivi immédiat», a déclaré, samedi, le Premier ministre Justin Trudeau, lors d'un déplacement dans le centre du pays. Il était interrogé sur la publication par le quotidien *The Globe and Mail* d'informations selon lesquelles des véhicules blindés légers vendus par le Canada à l'Arabie saoudite «auraient été utilisés contre des civils chiites dans une vaste opération, qui aurait fait des victimes», dans la région de la ville d'Awamiya, dans l'Est du pays. *The Globe and Mail* a indiqué avoir fait confirmer par des experts que des véhicules apparaissant sur des photos et des vidéos de l'opération menée par les forces de sécurité saoudiennes étaient bien des «Gurkha RPVs», fabriqués au Canada, par Terradyne Armored Vehicles.

Trudeau a souligné que la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland était saisie du dossier et «en train d'agir immédiatement pour voir ce qui se passe et ce qu'on peut faire». Freeland avait exprimé un peu plus tôt sa «vive préoccupation» par l'intermédiaire d'un de ses porte-parole. «S'il s'avère que des exportations canadiennes ont été utilisées pour commettre de graves violations des Droits de l'Homme, la ministre prendra des mesures», avait ajouté le porte-parole. Le contrat controversé de vente de ces véhicules d'un montant de quelque 13 milliards \$ US avait été conclu par le précédent gouvernement conservateur. Le gouvernement libéral de Trudeau a dû défendre à plusieurs reprises ce contrat face aux critiques des défenseurs des Droits de l'Homme. Et le prédécesseur de Mme Freeland aux Affaires étrangères, Stéphane Dion, avait affirmé en avril 2016 que le gouvernement suspendrait ou révoquerait la licence d'exportation de ce matériel, si des «informations crédibles» faisaient état de son utilisation «à mauvais escient».

La réglementation canadienne sur les ventes de matériel à usage militaire prévoit des restrictions dans le cas de violations des Droits de l'Homme des citoyens du pays destinataire de ces matériels et prohibe leur utilisation contre des civils. «Nous avons des contrats dans lesquels les gens s'engagent à respecter les lois canadiennes, les termes du contrat et les valeurs canadiennes et on s'attend à ce que ces contrats soient respectés», a déclaré Trudeau lors d'un bref point de presse retransmis par Radio Canada. Un peu plus tôt cette semaine, le Canada s'était dit «préoccupé par l'escalade de la violence dans l'Est de l'Arabie saoudite, qui s'est soldée par des pertes civiles et au sein des forces de sécurité». «Nous reconnaissons que l'Arabie saoudite fait face à des défis en matière de sécurité, mais nous exhortons les autorités locales à collaborer avec toutes les collectivités afin de désamorcer les tensions. De telles difficultés doivent être résolues dans le respect du droit international en matière de droits de la personne», avait ajouté le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Yémen

Plus de 40 personnes tuées près de la mer Rouge ces derniers jours

Plus de 40 personnes ont péri ces derniers jours dans des combats et des raids aériens près de la ville portuaire de Mokha sur la mer Rouge, dans le sud-ouest du Yémen, ont indiqué des sources militaires, ce dimanche. Les combats se sont intensifiés après la reprise en début de semaine par les forces gouvernementales du camp militaire «Khaled Ibn Al Walid», qui était aux mains des rebelles houthis. Ce camp est situé à 30 km à l'est du port de Mokha, reconquise en février par les forces gouvernementales. Dans la nuit de samedi à dimanche, 16 rebelles et sept soldats ont trouvé la mort dans des affrontements ayant éclaté lorsque les forces gouvernementales, soutenues par une couverture aérienne de

la coalition militaire arabe sous commandement saoudien, ont tenté d'avancer dans un secteur tenu par les Houthis et leurs alliés, des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-Président Ali Abdallah Saleh, ont indiqué des sources militaires et des témoins cités par des agences de presse. En outre, les forces loyalistes ont perdu 20 de leurs hommes, jeudi, dans un violent bombardement mené par les rebelles contre le camp Khaled Ibn Al Walid, deux jours après avoir perdu le contrôle du camp, a indiqué une source militaire. Samedi, une barque chargée d'explosifs par les rebelles a explosé dans le port de Mokha sans faire de victimes ni de dégâts,

selon la coalition arabe.

Le 15 juin, un navire émirati avait été visé par un missile tiré par les Houthis après sa sortie du port de Mokha, et un marin avait été blessé. En octobre, une attaque dans le même secteur contre un autre navire émirati avait aussi été attribuée aux

rebelles yéménites. Elle avait fait des blessés et endommagé le bateau. La guerre au Yémen a fait, depuis l'intervention de la coalition en mars 2015, plus de 8000 morts, majoritairement des civils, et plus de 44 500 blessés, selon l'ONU.

Cambodge

Les législatives fixées au 29 juillet 2018

Le Premier ministre du Cambodge Hun Sen a fixé au 29 juillet 2018 la date des prochaines élections législatives, ont rapporté samedi des médias citant un document. Ce scrutin constituera un test majeur pour le dirigeant de 64 ans, au pouvoir depuis plus de 30 ans, soit depuis la chute des Khmers rouges. «Dimanche 29 juillet 2018 sera la date de l'élection des membres du parlement pour un 6^e mandat», selon le texte du gouvernement signé par Hun Sen. L'opposition a réalisé une percée aux élections municipales de juin au Cambodge.

Championnat du Monde d'athlétisme 2017

Départ de la délégation algérienne pour Londres

La sélection algérienne d'athlétisme s'est envolée, hier, à destination de Londres (Grande-Bretagne) pour prendre part aux Mondiaux prévus du 4 au 13 août.

La délégation algérienne, qui participera aux Championnats du Monde, est composée de huit athlètes. Il s'agit de Abdelmalek Lahoulou (400 m / haies), Mohamed Amine Belferar (800 m), Bilal Tabti (3000 m steeple), Hichem Bouchicha (3000 m steeple), Abderrahmane Anou (1500 m) et Larbi Bourrada (décathlon) chez les messieurs, alors que la gent féminine est présente avec Kenza Dahmani (marathon) et Amina Bettiche (3000 m steeple). L'athlète Anou, qui n'a pas réalisé les



minima pour participer à ces Championnats du Monde, a été repêché par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), selon la Fédération algérienne de la discipline (FAA). Pour rappel, le double médaillé d'argent

sur 800 et 1500 m aux jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016, Taoufik Makhloufi, a décidé de faire l'impasse sur cette échéance à cause d'une ancienne blessure au mollet qui s'est réveillée et sera le grand absent.

Tennis

Stage de présélection en vue des Championnats arabes des U13 et U14

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé l'organisation d'un stage de présélection Round-robin, les 3 et 4 août au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida), pour dégager la liste des participants aux Championnats arabes des U13 et U14, prévus en Tunisie du 16 au 26 août 2017. «Les athlètes convoqués pour la catégorie des 13 ans sont Benosman Abdelhakim (TCM - Tlemcen), Soltani Ibrahim (Haï Salem - Oran), Benhabiles Rayan (CRBBK - Alger) et Benamar Anis (GSP), alors que ceux de la catégorie des 14 ans sont Lebdi Mohamed Forkane (GSP), Kaidi Islam (MBB - Béjaïa) et Guessoum Abdallah (MBM - Alger)», a indiqué la FAT dans un communiqué. Les athlètes cités seront encadrés par deux entraîneurs, en l'occurrence Ouahab Réda et Benzaid Bilal.

Challenge mondial - Finale saut d'obstacles

Mesbah remporte la médaille d'argent et l'Indien Gupta sacré champion



Le cavalier algérien Fahd Mesbah a remporté la médaille d'argent lors de la finale du challenge mondial 2017 de la Fédération équestre internationale (FEI) dans la discipline saut d'obstacles, clôturé, ce samedi, au centre équestre du Caroubier (Alger) avec la participation de 10 cavaliers à cette compétition qui a vu la victoire de l'Indien Nitin Gupta. «Je suis très heureux d'avoir remporté cette médaille à l'issue de durs efforts. La compétition était très difficile, mais passionnante qui va me motiver à travailler encore plus et préparer les prochains rendez-vous internationaux, tout en espérant

remporter d'autres prix honorables», a déclaré le vice-champion du challenge mondial Fahd Mesbah.

Vingt cavaliers de 15 nations ont participé à cette compétition, à savoir l'Algérie (organisateur), Bermudes, Bolivie, Chili, Equateur, Guatemala, Iran, Inde, Liban, Iles Maurice, Maroc, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Uruguay et Ouzbékistan. La compétition a été marquée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, et le président de la Fédération équestre internationale (FEI), Ingmar Devos.

Mondial-2017 - 1/2 finale

Le Danemark élimine la France tenante du titre et va en finale

La sélection danoise de handball s'est brillamment qualifiée pour la finale du Championnat du Monde des moins de 21 ans (U21), en s'imposant devant son homologue française, tenante du titre, sur le score de 36 à 35, mi-temps (17-16), pour le compte de la 1^{re} demi-finale disputée, ce samedi, à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Battus (22-30) lors du Tour préliminaire (groupe B), les handballeurs danois ont pris leur revanche et décrochent une qualification inattendue face aux tenants du titre, pour aller conquérir un 4^e titre mondial après ceux remportés en 1997, 1999 et 2005). Après un premier round d'observation, (2-2) à la 5^e minute puis (5-5) à la 10^e, les Danois qui ont opté pour une stratégie risquée en faisant jouer sept joueurs en attaque, ont fait un premier break (9-7) à la 17^e minute en s'appuyant sur un jeu collectif bien huilé et l'excellent Lasse Moeller (10 buts), avant d'accentuer leur avance à 4 buts (14-10) après 20 minutes de jeu. Gênés par la défense haute du «Sept» danois, la France bien aidée par l'efficacité de ses ailiers Adama Keita (6 buts) et Yanis Lenne (6 buts), est parvenue à limiter les dégâts et rejoint les vestiaires avec 1 but de retard (16-17). Encouragée par le public de la salle «Harcha», l'équipe danoise a entamé la deuxième mi-temps au même rythme que la première en pratiquant un handball séduisant basé sur le jeu collectif et la circulation de balle,

réussissant à déstabiliser la défense française pour maintenir son avance au tableau d'affichage (26-24) à la 45^e minute. Profitant de l'excellente prestation de son gardien de but Simon Gade (18 arrêts) et une défense solide, le «Sept» danois est resté vigilant et plein de maîtrise pour garder son avance jusqu'à la fin du match, malgré la pression des Français qui ont recollé (33-33) à la 55^e minute, avant de se faire distancer à nouveau pour finalement s'incliner (36-35). Le Danemark visera un 4^e titre mondial, en affrontant en finale prévue ce dimanche (18h00) à la salle Harcha, le vainqueur de l'autre demi-finale qui oppose ce soir, à partir de 20h45, l'Allemagne à l'Espagne.

L'Espagne bat l'Allemagne et rejoint le Danemark en finale

L'Espagne s'est qualifiée, ce samedi, pour la finale du 21^e Championnat du Monde de handball des moins de 21 ans (U21) en battant l'Allemagne 26 à 21 (mi-temps : 12-11) en demi-finale disputée à la salle Harcha-Hacène à Alger. Il s'agit de la 6^e finale de l'histoire pour l'Espagne qui n'avait jamais été sacrée, se contentant toujours de son éternel statut de vice-championne lors des éditions de 1987, 1989, 1995,



2001 et 2013. De son côté, la sélection d'Allemagne, 3^e lors du dernier mondial disputé en 2015 au Brésil, a concédé sa première défaite depuis le début de la compétition, puisque les joueurs de l'entraîneur Erik Wudteke ont réalisé un sans-faute lors du Tour préliminaire. Les Danois ont pris ainsi leur revanche face aux Français, vainqueurs en finale de la précédente édition face aux Scandinaves (26-24).

La Hongrie se classe à la 5^e place

La Hongrie a pris la 5^e place du Championnat du Monde de handball des moins de 21 ans (U21), grâce à sa

victoire sur la Macédoine 26-22 (mi-temps : 14-11), dimanche à la salle Harcha-Hacène (Alger) en match de classement. Les Hongrois, éliminés en quarts de finale par l'Espagne (30-29 après prolongation), terminent très fort le Mondial d'Alger après un départ mi-fugue mi-raisin, lors du tour préliminaire. La Macédoine est 6^e. Plus tôt dans la journée, la Tunisie avait pris le meilleur sur la Russie (36-21), se classant ainsi à la 7^e place. Le Mondial-2017 d'Alger a pris fin dimanche avec le déroulement du match de classement pour la 3^e place entre la France et l'Allemagne (15h30) suivi de la finale entre l'Espagne et le Danemark (18h00) à la salle Harcha.

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie

Tant que le bricolage dure

Alors que tout le monde croyait que la situation s'est améliorée au sein de la JSK, voilà que tout est remis en cause.

En effet, le duo Rahmouni-Moussouni, qui vient de boucler le 1^{er} stage de l'équipe à Tikjda, a été remercié avant-hier. Une nouvelle qui a fait le tour de la Kabylie telle une traînée de poudre.

Pour rappel, Hannachi n'avait pas caché son intention, à l'issue du dernier match face au CRB de recruter un grand entraîneur avant de se raviser après la pression des supporters, ce qui l'a contraint à maintenir, contre son gré, le duo Rahmouni-Moussouni. Les supporters ne comptent pas rester les bras croisés et il y a lieu de s'attendre à des actions de leur part. La direction des Jaune et Vert, qui affirmait avoir tout ficelé avec l'ancien sélectionneur du Kenya, Adel Amrouche, pour succéder au duo Rahmouni-Moussouni, est finalement appelée à chercher un autre coach. En effet, Amrouche a tout simplement décliné l'offre des dirigeants de la JSK en solidarité avec les deux entraîneurs limogés. Joint hier au téléphone, pour avoir ses impressions sur l'information de leur limogeage, le désormais ex-entraîneur adjoint des Canaris, Fawzi Moussouni, qui était dans tous ses états, n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour fustiger le président Hannachi. «Ce n'est pas normal que ce soit un dirigeant qui nous appelle pour nous signifier notre limogeage. C'est vraiment du n'importe quoi et on comprend pourquoi ce grand club n'arrive plus à relever la tête. C'est vraiment



honteux. D'ailleurs, depuis l'annonce de notre limogeage, les supporters ne cessent de nous apporter leur soutien. On a travaillé sans faire le moindre calcul et le soutien des fans est une fierté pour nous. Je peux vous dire que toute la Kabylie est avec nous. Une chose est sûre, nous sommes liés par un contrat et il n'est pas question de le résilier. Nous sommes venus dans le seul souci de redonner vie à ce grand club, qui se trouvait dans une situation désastreuse. La saison passée, nous avons sauvé l'équipe de la relégation et cette saison, on comptait réaliser un bon parcours. La JSK a besoin de retrouver son statut, mais malheureusement Hannachi voit les choses autrement. C'est un ingrat et un fou. Il ne sait plus ce qu'il fait. La décision de mettre fin à nos fonctions est plus que surprenante. On a bien travaillé durant le stage effectué à Tikjda et notre récompense est de nous limoger 48 heures après la fin de ce stage. C'est une décision irréfléchie et anormale. Hannachi est entouré de

personnes qui n'ont rien à voir avec le football et c'est la JSK qui paye les frais au final. On nous reproche des choses dont on n'est pas responsables. Ce n'est pas de notre faute si les joueurs réclament 8 mois de salaire.

Ils n'ont pas été payés, mais comme on leur avait parlé, ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes pour réussir le premier stage d'intersaison. Au lieu de rester sur cette dynamique et de poursuivre la préparation, Hannachi a remis tout en cause. Il doit savoir que les supporters nous font confiance car nous ressentons la même chose qu'eux. Personne ne peut s'opposer à la volonté des supporters et nous serons là à la reprise des entraînements», nous a déclaré Moussouni avant d'ajouter : «Nous n'allons pas nous taire sur cette affaire. J'ai de graves révélations à faire dans les prochains jours.»

Bessa N.

USM Alger

La seconde étape marquée par l'absence de sept joueurs



Après cinq jours de travail intense, les coéquipiers de Beldjilali reprennent aujourd'hui le chemin des entraînements pour poursuivre la préparation d'intersaison. La reprise du service est programmée pour la fin de journée à 18h au stade Omar-Hamadi, de Bologhine. En effet, la première étape du premier stage a pris fin à la grande satisfaction du staff technique dont le premier

responsable technique du club, Paul Put. Ce dernier mise énormément sur ce 1^{er} stage qui s'effectue à Alger avant le départ pour la Turquie du 4 au 16 août prochain où l'USMA prendra part au second stage estival, celui dont l'objectif est purement tactique. Le club de Soustara dont la direction vise carrément la Champions League africaine a mis le groupe dans de bonnes conditions pour effectuer le

meilleur travail possible. La journée de demain qui sera consacrée aux tests physiques donnera plus d'idées au staff technique sur le niveau de préparation des joueurs, mais surtout sur leur forme physique actuelle après une semaine de travail avant de revenir au biquotidien en guise de plateforme pour le stage de Turquie. Sur le plan de l'effectif, les nouvelles recrues se donnent à fond et se sont intégrées le plus normalement du monde à l'image de Yaya qui travaille comme un forcené pour mériter un meilleur statut dans l'équipe. Le retour de Chafaï qui se dit prêt après s'être rétabli est l'une des bonnes nouvelles chez les fans du club qui ont appris avec joie que Saâyouf ne quittera pas le club. L'intégration des deux joueurs parmi le groupe a réjoui tout le groupe. Les joueurs qui ne pensent et ne parlent que de cette Champions League africaine ont promis de se donner à fond pour apporter de la joie à l'entourage du club qui mérite tous les sacrifices. Cependant, le staff

technique et à sa tête Paul Put voit d'un mauvais œil la participation de sept éléments du groupe au stage de l'équipe nationale A'. En effet, Ayoub Abdellaoui, Amine Madani, Raouf Benguit, Mohamed Benkhemassa, Okacha Hamzaoui, Abderrahmane Meziane et Oussama Darfalou rateront donc l'intégralité de la préparation d'intersaison, ce qui chamboulera le programme établi par le premier responsable technique du club qui n'a pas été sans exiger de la direction qu'elle fasse son boulot auprès de la Direction technique nationale, voire de la FAF. Pour ce qui du défenseur Benyahia, on attend toujours un signe de vie de sa part même si dans l'entourage du club on parle d'un non-retour de cet élément. Quant à l'ex-milieu de terrain du MOB, Sidibé, qui insiste pour jouer à l'USMA alors que le MCA a racheté son contrat, la possibilité de négocier sa lettre de libération par l'USMA reste d'actualité d'autant plus que le joueur a le droit d'exiger de jouer où il veut.

NA Hussein Dey

Les Sang et Or en stage en Tunisie du 9 au 18 août

Le NA Hussein Dey effectuera un stage préparatoire de dix jours (9-18 août) à Gammarth (Tunisie) en vue de la saison footballistique 2017-2018, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du club algérois. Le Nasria vient de prendre part à la Coupe arabe des clubs champions qui se poursuit en Egypte jusqu'au 5 août. Les joueurs du nouvel entraîneur Nabil Neghiz se sont fait éliminer dès la phase de poules de la compétition avec un bilan d'une victoire et deux défaites. Ce second stage sera consacré essentiellement à l'aspect technico-tactique avec au menu des matchs amicaux. Côté recrutement, le NAHD s'est distingué par un marché très actif en engageant pas moins de 15 joueurs à l'image de Mohamed El Hadi Boulaouidet (ex-JS Kabylie), Tarek Cherfaoui (ex-CR Belouizdad) ou encore Chamseddine Harrag (ex-USM El-Harrach). Pour les départs, le club s'est passé des services, entre autres, du portier Azzedine Doukha, parti en Arabie saoudite et de l'attaquant Mohamed Amine Abid, signataire d'un contrat de deux saisons avec le CS Constantine, alors que le capitaine de l'équipe Sofiane Bendebka a opté au profit du MC Alger.

La direction a confié la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement du Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz est assisté de l'ancien joueur du club Billel Dziri. Les Sang et Or entameront la saison 2017-2018 de Ligue 1 en déplacement sur le terrain du CSC en match comptant pour la 1^{re} journée, prévue le week-end du 25 et 26 août.

MC Alger

Un Nigérian débarque au Mouloudia

Le Mouloudia d'Alger a enregistré la venue d'un attaquant nigérian. Il s'agit de Barnabas Imenger, âgé de 25 ans, qui évoluait dans un club au Nigeria, le Kano Pillars. Cet avant-centre, dont on dit beaucoup de bien, a signé un contrat de deux ans pour un salaire de 7.500 €. La nouvelle recrue mouloudéenne a été présentée à la presse et a assuré que sa venue au MCA c'est pour marquer des buts. Il a également fait savoir qu'il a avait déjà eu une première expérience à l'étranger lorsqu'il avait évolué en Division 2 suédoise. «Quand mon agent m'a parlé du Mouloudia, je me suis renseigné sur ce club et j'ai su que c'est un club ambitieux. Le projet sportif concorde avec mes ambitions et c'est la raison pour laquelle je n'ai pas hésité à accepter de venir en Algérie», a-t-il indiqué, entre autres. A signaler que le joueur va effectuer la visite médicale aujourd'hui.

Chan-2018 - Algérie-Libye

Les locaux depuis hier en stage

Pour bien préparer les deux importantes rencontres face à la Libye dont la première manche est prévue le samedi 12 août prochain au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, alors que le match retour est programmé pour vendredi 18 août à Sfax en Tunisie, le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, a tracé un programme de travail et un regroupement qui s'étalera jusqu'au 19 de ce mois et établi une liste de 23 joueurs devant défendre les couleurs nationales.

Une liste qui a suscité des commentaires par rapport au nombre de joueurs issus du Paradou AC, au nombre de six. Certains, comme le président de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, ont accusé le président Kheireddine



Zetchi de faire des équipes nationales une vitrine pour «vendre» ses joueurs! Ce sera d'ailleurs l'une des questions à laquelle devra répondre Lucas Alcaraz demain lors de la conférence de presse qu'il animera au CTN de Sidi Moussa. En effet, la division de la communication de la FAF a arrêté elle aussi son plan médias afin de permettre aux gens de la presse d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, avec des zones mixtes à Sidi-Moussa, la première mardi lors de la première phase du stage (30 juillet au 3 août), et la seconde la semaine prochaine (du 8 au 12 août). Les joueurs profiteront d'une période de relâche à partir de vendredi avant de reprendre le

chemin du CTN lundi 8 août. Le mercredi, l'équipe nationale ralliera Constantine par un vol spécial où elle élira domicile à l'hôtel Marriott jusqu'au jour du match contre la Libye. Une autre zone mixte est prévue normalement avec les joueurs, jeudi, puis une conférence de presse du sélectionneur le lendemain, soit à la veille du match et à quelques heures de la dernière séance d'entraînement prévue sur le terrain principal du stade Hamlaoui. Auparavant, les coéquipiers de Derfalou s'entraîneront sur le terrain réplique de ce même stade. Après le 1^{er} match, les Verts bénéficieront de trois jours de repos avant de retourner à Sidi Moussa pour poursuivre la préparation en vue de la rencontre retour où le vol

vers Tunis est prévu pour le 16 août. La FAF a donc mis tous les moyens pour permettre à cette équipe de décrocher son billet pour le tournoi final qui aura lieu au Kenya, en début d'année 2018. Il faut rappeler que les Verts n'ont pas disputé les deux dernières éditions (2014 et 2016), la première pour n'avoir pas affronté la Libye pour des considérations sécuritaires ce qui leur a valu une sanction de la part de la CAF pour la 2^e. Enfin, il est utile de souligner que le match aller au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine servira de répétition pour celui face à la Zambie, le 2 septembre, dans le cadre de la 4^e journée des éliminatoires du Mondial-2018.

B.N.

Leicester City

Slimani absent deux semaines



Ayant contracté une blessure lors du dernier match amical disputé avec son équipe Leicester City face à Wolverhampton, l'attaquant Islam Slimani a été contraint de céder sa place après seulement une vingtaine de minutes. Craignant le pire après sa sortie forcée car ne pouvant plus s'appuyer sur sa jambe, l'international algérien a finalement eu une bonne nouvelle après les examens médicaux passés après le match. En effet, Mike Stowell, le coach adjoint de Greg Shakespeare, a tenu

à rassurer les supporters des Foxes dans une déclaration publiée par le site Leicester Mercury en affirmant que la blessure de l'ex-buteur du Sporting Lisbonne est sans gravité. «Slimani a été victime d'une petite coupure derrière le genou qui a nécessité quelques points de suture dans le vestiaire juste après sa substitution. Son bobo n'est pas grave. Il sera opérationnel dans peu de temps et on espère le récupérer pour le match de mardi prochain face à Brighton.» a-t-il fait savoir.

Où jouera Mahrez ?

Leicester City a rejeté une deuxième offre de l'AS Rome estimée à 35 millions € pour l'international algérien Riyad Mahrez. «Nous ne travaillons pas seulement sur un seul nom. C'est logique, nous avons différentes options. Nous avons fait deux offres, la seconde est juste et nous nous sommes arrêtés», a expliqué le directeur sportif romain, Monchi. L'ailier de 26 ans, encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester, avait fait part de sa volonté de partir à l'issue de la saison 2016-2017. Les Foxes ont d'abord fixé un prix, qui a refroidi les prétendants, à savoir 50 millions €. Leur position pourrait toutefois s'assouplir. «Mahrez est l'une des options, pas la seule. Il est vrai que cela pourrait être la dernière offre, nous évaluons d'autres options», a mis en garde le dirigeant. Alors que les Foxes réclament entre 35 et 40 millions € pour l'Algérien, celui-ci accorderait sa priorité à Arsenal, également intéressé par ses services mais qui tarde à se manifester. Où jouera Mahrez ? Telle est la question que se posent les amateurs de football notamment les supporters de la sélection nationale d'Algérie, mais aussi le public de King Power Stadium.

Galatasaray

Le directeur sportif confirme l'arrivée de Feghouli

Le directeur sportif de Galatasaray Cenk Ergun a confirmé, samedi, l'arrivée du milieu international algérien de West Ham United, Sofiane Feghouli, affirmant que «tout a été réglé» avec le club anglais. «C'est fait, nous avons tout conclu avec West Ham pour le transfert de Feghouli. Le joueur est attendu dans les prochaines heures pour signer son contrat», a affirmé

le dirigeant turc, cité par le site spécialisé Fanatik. Galatasaray et West Ham se sont mis d'accord sur une indemnité de transfert de l'ordre de 4,5 millions €, selon la presse locale. Le 4^e du dernier championnat de Turquie a cassé sa tirelire cet été pour engager des recrues de poids, notamment l'attaquant français, Bafétimbi Gomis et l'international marocain, Younès Belhanda.



Montpellier HSC

Besiktas veut Boudebouz

L'avenir de Ryad Boudebouz avec Montpellier est loin d'être ficelé. Au moment où les médias français laissent croire que l'international algérien est parti pour débiter la saison avec le club français, leurs homologues de la Turquie estiment le contraire. Selon la presse turque, le prestigieux club de Besiktas serait revenu à la charge pour tenter de faire ramener Boudebouz avant la fin du marché des transferts d'été. La direction de Besiktas, selon la presse turque, aura décidé de rouvrir le dossier de Ryad Boudebouz après avoir appris que le joueur en question serait disposé à venir monnayer son talent du côté de la Turquie, motivé par la participation du club en Ligue des champions d'Europe. Il reste maintenant pour les Turcs de trouver un accord financier avec leurs homologues de Montpellier afin de matérialiser la transaction. Les dirigeants montpelliérains ne sont pas disposés, en tout cas, à brader leur meilleur joueur de la saison écoulée fixant un prix (fixe) de 10 millions € pour lui délivrer son bon de sortie. La dernière offre turque était de l'ordre de 7 millions €.

Oscar Damiani : «Ghezal en Serie A ce serait très bien»

Libre depuis la fin de son contrat à l'Olympique Lyonnais, l'international algérien, Rachid Ghezal n'a pas encore choisi sa prochaine destination. Oscar Damiani, ancien joueur devenu un très puissant agent en Italie, avoue qu'après avoir essayé de faire le lien entre le clan Ghezal et le Milan AC, il n'avait plus vraiment de nouvelles de la part du joueur. S'exprimant sur TMW, Oscar Damiani estime cependant que l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais aurait sa place en Serie A. «Je l'avais mis en relation avec le Milan AC, mais je ne m'en occupe plus, son frère prend soin de lui. C'est un grand joueur de football, et en Italie il pourrait s'améliorer encore. Il a sans aucun doute un grand potentiel, Ghezal en Serie A ce serait très bien», explique l'agent italien, alors que l'idée d'un retour à l'OL, qui avait circulé il y a quelques semaines, semble à oublier.

Rencontre amicale internationale Club Africain - Olympique Médéa aujourd'hui à Tabarka

La formation de l'Olympique Médéa affrontera l'équipe tunisienne du Club Africain, cet après-midi à Tabarka en Tunisie (17h00), en match amical de préparation de la nouvelle saison footballistique (2017-2018), a rapporté, ce dimanche, le journal tunisien *La Presse*. Les protégés de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani effectuent actuellement un stage de préparation en Tunisie, en prévision du coup d'envoi de la nouvelle saison, prévu pour le week-end du 25-26 août. La saison dernière, l'OM s'est classée à la 12^e position ex aequo avec la JS Kabylie (38 points). Pour sa part, le Club Africain, adversaire du MC Alger en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), avait terminé les play-offs du championnat tunisien de Ligue 1 de la saison dernière, en 3^e position.

Inhumation

Rédha Malek inhumé
au Carré des Martyrs d'El Alia

C'est devant une foule nombreuse qu'a été inhumé dans l'après-midi d'hier l'ancien chef du gouvernement et moudjahid, Redha Malek, décédé samedi dernier au Carré des Martyrs au cimetière El Alia (Alger). De hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, des personnalités politiques et nationales, des compagnons d'armes du défunt, ainsi que de nombreux citoyens ont assisté à l'enterrement. Etaient également présents, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaïz, ainsi que le conseiller auprès de la Présidence de la République, Saïd Bouteflika. Dans une oraison funèbre, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue les qualités du défunt, affirmant que l'Algérie «a perdu un moudjahid, un dirigeant, un responsable connu pour ses positions et ses contributions, l'un des artisans de la grande épopée de l'Algérie, un négociateur présent aux étapes importantes de l'histoire de notre nation, un fils du peuple nationaliste attaché aux constantes de Novembre 1954, un politicien engagé, un diplomate chevronné et un grand républicain». «Le défunt qui a consacré sa vie au service de l'Algérie a été l'un de ceux qui ont fait face au terrorisme avec courage et bravoure», a ajouté Mihoubi, appelant les élites, les universitaires et les centres de recherche à «se pencher sur le parcours de Redha Malek qui a posé les bases



Ph : Ania Ziani ©

d'une grande expérience politique et culturelle». A noter que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien chef du gouvernement, Redha Malek, dans lequel il a loué les qualités du défunt «qui a voué sa vie au service de l'Algérie durant la glorieuse révolution et après l'indépendance», affirmant que l'Algérie «vient de perdre l'un de ses hommes émérites et vaillants fils, le grand militant et moudjahid, le frère et compagnon d'arme, Redha Malek, l'ami de tous, qui a œuvré dans la discrétion et parti en silence, mais dont la voix résonnera à jamais dans l'histoire de l'Algérie».

Ahsene Said

18^e anniversaire de l'accession de Mohamed VI au trône



Le Président Bouteflika réaffirme au Roi Mohammed VI sa volonté pour renforcer le lien de bon voisinage. Le Président Abdelaziz Bouteflika a réitéré hier sa détermination à «raffermir» les liens qui unissent les deux peuples algérien et marocain, dans un message adressé au souverain marocain, Mohammed VI, à l'occasion de l'anniversaire de son accession au trône. «Cet heureux événement m'offre l'opportunité de réitérer ma détermination à œuvrer de concert avec vous au raffermissement des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant nos deux pays et à la promotion de nos relations à la hauteur des aspirations

des peuples de la région au progrès, au bien-être, à la sécurité et à la stabilité», écrit Bouteflika dans ce message diffusé via l'agence officielle. «Il m'est agréable, au moment où le peuple marocain frère célèbre l'anniversaire de votre accession au trône, de présenter à votre Majesté au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs de santé et de bien-être, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder ainsi qu'à toute l'honorable famille royale santé et prospérité et de guider le peuple marocain vers davantage de progrès sous votre direction éclairée», note le texte.

Sur instruction du président de la République

Messahel en tournée au Moyen-Orient

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectue depuis ce dimanche, une tournée au Moyen-Orient, qui le mènera en Arabie saoudite, en Egypte, à Oman, au Bahreïn, au Qatar, au Koweït, en Jordanie et en Irak et ce, «sur instruction du président de la République». Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, est porteur d'un message de le président de la République aux souverains et chefs d'Etat de ces pays». Les entretiens qu'aura le ministre avec ses homologues porteront essentiellement sur

«l'examen des relations bilatérales, les voies et moyens de leur renforcement ainsi que les questions d'ordre régional et international, en particulier, la situation dans le monde arabe, les crises qui affectent la Libye, la Syrie, le Yémen et la région du Golfe». Outre, «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que l'expérience algérienne en matière de déradicalisation, la situation au Proche-Orient et la question palestinienne, seront également inscrites à l'agenda des entretiens», ajoute le communiqué du MAE.



Coopération algéro-britannique

Alger accueille le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique

Le ministre britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Alistair Burt, effectue à partir de ce jour une visite de trois jours en Algérie, annonce l'ambassadeur du Royaume-Uni, Andrew Noble. «Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations sur la politique étrangère et les relations bilatérales entre les deux pays», a déclaré, Noble en marge d'un atelier de formation au profit des hauts délégués des ministères de l'Éducation nationale des pays du Maghreb portant sur le soutien aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, organisé par le British Council. Burt réitérera «l'engagement du

Royaume-Uni à approfondir les liens avec l'Algérie dans tous les domaines, en particulier dans ceux de la sécurité régionale et la coopération économique», indique-t-on auprès de l'ambassade du Royaume-Uni. «Nos discussions ouvertes et régulières concernant le Partenariat Stratégique de Sécurité et le Forum d'Investissement ont bâti notre partenariat qui se renforce en permanence», a-t-on précisé. Le ministre va également «féliciter» l'Algérie pour son ambition à diversifier son économie, et exprimera le «soutien» de son pays au rôle «constructif» que joue l'Algérie dans la région,

y compris «le soutien au gouvernement libyen reconnu internationalement pour restaurer la paix et la prospérité». Au cours de sa visite, le ministre britannique rencontrera de hauts responsables de l'État et se rendra également au British Council, qui assure actuellement la formation de plus de 1300 étudiants en langue anglaise. Rappelons que Tobbias Lewood avait suscité l'admiration lorsqu'il était venu en aide à un policier lors des attentats du 22 mars 2017 à Londres. Une photographie de lui pratiquant les premiers secours sur le policier poignardé devant le Parlement avait fait la une des journaux.



Raffinerie de Skikda

Sonatrach-Samsung Engineering règlent à l'amiable un différend

La compagnie nationale Sonatrach et Samsung Engineering ont réglé à l'amiable un différend concernant des travaux au niveau de la raffinerie de Skikda, a indiqué, hier, Sonatrach dans un communiqué diffusé via l'agence officielle. «Sonatrach et Samsung Engineering sont parvenus, le mercredi 19 juillet 2017 à Alger, à un accord global portant règlement à l'amiable du différend relatif à la clôture du contrat de réhabilitation et d'adaptation des installations de la raffinerie de Skikda», précise la même source. «Cet accord équilibré, qui préserve les intérêts des deux parties, ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre Sonatrach et Samsung Engineering dans le domaine des hydrocarbures», a ajouté Sonatrach qui ne fournit aucune précision sur la nature du différend et les détails de son règlement.

Don de Sang

Plus de 3 900 poches collectées dans les rangs de la police durant le mois de juillet

Quelque 3905 poches ont été collectées dans les rangs de la police durant le mois de juillet, dans le cadre de la campagne de collecte de sang, lancée dans les rangs de la police à l'hôpital central de la Sûreté nationale (Les Glycines). Cette campagne de collecte de sang «a permis la collecte de près de 3905 poches de sang durant ce mois de juillet 2017, afin de renforcer l'action humanitaire et de proximité et aider les patients qui ont grandement besoin de cette substance vitale». Menée à l'occasion de célébration de la Journée mondiale de don de sang, et en présence de l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang, la campagne a été marquée par «une forte affluence des éléments de la Police nationale en enregistrant la participation de plus de 5948 fonctionnaires de police volontaires des 48 sûretés de wilayas», relève la même source. «Cette initiative humanitaire se veut une tradition visant à ancrer l'action humanitaire et solidaire dans les rangs des éléments de la Sûreté nationale et à renforcer l'action de proximité entre la police et les différentes catégories de la société pour sauver des vies humaines, notamment les victimes des accidents de la route».

Coopération algéro-qatarie

Chorfa reçoit l'ambassadeur de l'Etat du Qatar

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Chorfa, a reçu, ce dimanche, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Ibrahim Abdelaziz Assahlaoui avec lequel il a examiné les relations et la coopération fructueuse entre les deux pays. «Lors de cet entretien qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux pays frères, l'Algérie et le Qatar, les deux responsables ont évoqué les liens de fraternité qui unissent les deux peuples frères à travers la coopération fructueuse dans différents domaines». Les deux parties ont abordé également la concrétisation de conventions et protocoles de coopération dans le domaine de la gestion des nouvelles villes et d'échange d'experts notamment dans les domaines des techniques de construction et d'efficacité énergétique dans les villes.